

Le Félix

JOURNAL LOCAL

Entretien avec Alexandre Côté « Ça bouge, ça change à Saint-Félix-de-Kingsey »

Pages 3 et 5

p. 12


Journée
environnementale

crédit photo : Daniel Rancourt

Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier
de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Le Félix VOUS INFORME

L'envoi des textes pour le concours d'écriture est terminé et nous remercions toutes les personnes qui nous ont soumis leur texte.

Les membres du jury sont maintenant à l'œuvre afin de déterminer les gagnantes et les gagnants.

Nous vous fournirons plus d'informations dans le prochain numéro.



Le concours d'écriture 2023

LA DATE DE REMISE DES TEXTES EST TERMINÉE

Merci d'avoir participé en grand nombre !

Naturellement engagé(e) et dynamique?

Cascades recrute dans la région!

Journalier(ère) de production

- + Horaire stable
- + Progression salariale rapide
- + Programme d'assurances collectives complet



Pour en savoir plus :
Communique avec Camille à
camille_pelletier@cascades.com
ou scanne le code QR



Respectez votre nature.

choircascades.com



Entretien avec Alexandre Côté « Ça bouge, ça change à Saint-Félix-de-Kingsey »

Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, est entré en fonction le 21 mars 2022. Portrait, bilan et perspectives.

Après des études en comptabilité, gestion et droit immobilier, et avoir travaillé une douzaine d'années dans le secteur immobilier, Alexandre Côté a été élu conseiller municipal à Victoriaville, district Sainte-Famille, il y a maintenant 18 ans. Il possède une riche expérience en politique municipale ainsi qu'en gestion et administration : responsable du comité des transports et de la *Corporation récréative de Victoriaville*, du comité de développement du territoire de la MRC d'Arthabaska, membre de la *commission aménagement et transport à l'Union des municipalités du Québec (UMQ)* depuis 2017, impliqué au sein de la *Corporation d'initiative industrielle de Victoriaville* et de la *Chambre de commerce de Victoriaville*, président du conseil d'administration (c.a.) de la *Société protectrice des animaux d'Arthabaska*, engagé dans le c.a. du « Support », le *comptoir familial*

de Victoriaville, bénéficiaire de nombreuses formations de l'UMQ et de la *Fédération québécoise des municipalités (FQM)*, « voilà le bagage que j'apporte avec moi à St-Félix, » dit-il. Plus un vaste réseau de contacts précieux.

Sans oublier de mentionner que depuis son arrivée en poste, Alexandre Côté a tissé des liens avec sept autres directeurs généraux comme lui dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Drummond avec lesquels il communique régulièrement pour partager des informations. Et partager du personnel selon les pics d'activités afin de réduire les coûts et développer des compétences.

« Un de nos rôles, en tant que directeur général, est de préparer les élus, maires et conseillers municipaux, à la prise de décision tant sur le plan de la municipalité que sur celui de la MRC. C'est une question de crédibilité et de leadership, de notoriété et de

suite à la page 5



Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey. Photo © par Daniel Rancourt

Sommaire

AFEAS	6
À la bibliothèque	20-21
Chevaliers de Colomb	4
Chronique Diéto-Conseil	10-11
Chronique littéraire	20
Dernière séance en bref	32 à 35
École Saint-Félix-de-Kingsey	10 et 22
Fadoq	9
Jouons un peu (Solutions p. 40)	14

Journée environnementale	12-13
La municipalité vous informe	27, 30-31
La vie à	
St-Sybelius-des-Trois-Chenaux	25
Last Session In Brief	37 to 40
Liste des annonceurs	4
Maison Francine-Leroux	9
Paroisse Saint-Luc	15
Pot-pourri	14

Près de chez-nous

- Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Rebecca's Reflections	18-19
Service incendie	16-17
Société Saint-Jean-Baptiste	29
The municipality wishes to inform you	3 to 37
Viactive	12



Yvon Forcier
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

Voyez mes inscriptions à la page 43



Mot du Grand Chevalier

Tout d'abord, merci aux 210 personnes présentes à notre dîner de cabane à sucre. Nous avons eu beaucoup de plaisir. Une plaque de reconnaissance a été remise à frère Yves Audy et Nathalie Richard ainsi qu'à madame Sylvie Lachapelle pour sa précieuse aide.

Cette année, le pain partagé a eu lieu le vendredi 7 avril. Merci à tous les bénévoles qui ont sillonné les rues de la paroisse. Cette activité a été orchestrée par les frères Denis Morin

et Jocelyn Cusson ainsi que par madame Sylvie Lachapelle. Ce fut une très bonne année. Merci de votre encouragement!

Le 30 avril prochain aura lieu une cérémonie d'accueil pour les 1^{er}, 2^e et 3^e degrés au local des Chevaliers de Colomb de Warwick. Si vous êtes intéressé à devenir membre des Chevaliers de Colomb, n'hésitez pas à me contacter au 819 314-5572.

De plus, il y aura une exemplification au 4^e degré le 6 mai prochain à la Salle du Canton de Warwick. Si le 4^e degré vous

intéresse, veuillez communiquer avec moi au numéro mentionné ci-dessus.

Notre conseil a fait un don de 400 \$ pour la fête nationale qui sera célébrée en juin prochain.

Prenez note que nous serons de retour en septembre avec notre collecte de canettes et bouteilles vides. Alors, pensez à nous durant l'été.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 9 mai à 19h30, à la salle Desjardins. ■

Liste des annonceurs

Afeas	16
AMECQ	12, 36, 46
Annie Pageau OPTINOV DESING INC.	42
Camille Laberge TRAVAILLEUSE DE RANG	43
Cascade	2
Centre intégré USSS	24
Chevaliers de Colomb	26 et 42
Clinique de massothérapie, Denise Joyal	41
Clinique vétérinaire Vétérivi	41
Cooptel	24
Comité partage de Saint-Félix-de-Kingsey ..	48
Construction Luc Plante	43
Couture Gigi	41
Desjardins Caisse populaire	8
Épicerie St-Félix Marché Richelieu	42
Espace Détente Wentworth	41
Excavation Gaston Francoeur	45

Excavation JN Francoeur	44
FADOQ	45
Familiprix NATHALIE CLOUTIER Pharmacie ...	6 et 16
Ferme Lepage	41
Garage D Lafrance inc.	43
Giguère & Morin Inc.	45
Jardins Chant de Vie	42
La Petite Chapelle St-Gérard	37
LCN Inc.	45
Le paysan gourmand	42
Le Porc de Roy	43
Les Deux L	42
Les dimanches à la ferme	23
Les Excavations Jacquylaine inc.	43
Les Jardins du coin	20
Location Richmond	43
Martin Champoux DÉPUTÉ DE DRUMMOND	37

Marc Leblanc INFOGRAPHIE PHOTOGRAPHIE IMPRESSION	—
Massothérapie Jess'K'	43
M ^e Olivier Abinader NOTAIRE	44
Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey ..	7, 12-13, 27, 29 et 46
Patio & Terrasse 2000	43
Resto-Cantine la B.A	42
Sébastien Schneeberger DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS	37
SSJB	29
Tournoi de balle	28
Tout frais dans le bec	42
Transport Douglas Beard	43
Transport Yannik Mailhot inc.	43
Valéry Coiffure	37
Vivaco	44
Yvon Forcier AGENT IMMOBILIER INC. SUTTON ...	3 et 47

Le Félix

JOURNAL LOCAL

Journal Local Le Félix
CASE POSTALE 506
Saint-Félix-de-Kingsey, Qc J0B 2T0
Tél.: 819 848-2785

info@lefelix.ca

Veuillez recycler ce journal

Faites parvenir par la poste ou par courriel vos communiqués et votre matériel publicitaire **au plus tard ou avant le 15 du mois***, jour de tombée.

*Le journal se garde le droit publier ou non tout document reçu après la date de tombée.

Vous pouvez aussi déposer vos textes et votre paiement au bureau municipal.

DISTRIBUTION : 740 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 760 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

COMITÉ DU JOURNAL

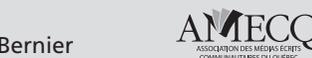
Présidente Jocelyne Fontaine
Vice-président Daniel Rancourt
Trésorier Réal Berthiaume
Secrétaire, traductrice et chroniqueuse Rebecca Taylor

Administratrice Gisèle Chapat Bernier
Collaboratrice Louise Grenon
Éditeur délégué, infographie Marc Leblanc

Format	Occasionnelles	Annuelles
Carte professionnelle	30 \$	140 \$
1/4 de page	45 \$	260 \$
1/2 page	55 \$	370 \$
Pleine page	100 \$	700 \$
1/4 page couleur	70 \$	420 \$
1/2 page couleur	130 \$	720 \$
Pleine page couleur	225 \$	1275 \$
Abonnement pour non-résident	s.o.	50 \$

Petite annonces 10 \$ (maximum de 30 mots)

Le Journal local Le Félix est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec



Dépôt légal



Le Journal local Le Félix reçoit le soutien du ministère

Bibliothèque
et Archives
nationales



Culture
et Communications



suite de la page 3

Entretien avec Alexandre Côté

visibilité; être proactif de manière structurée, plutôt que réactif et immobile. Je peux dire que c'est un nouveau chapitre à St-Félix,» mentionne-t-il.

Mandat

« Pour développer quoi que ce soit, il faut apprendre à travailler en équipe, de choisir ses batailles et de réussir à négocier un consensus acceptable pour tous. Moi, je suis un gars de terrain, près des citoyens : j'ai toujours été attiré par la politique, afin de servir et contribuer au développement de la communauté. Quand je suis arrivé à St-Félix, il n'y avait pas de maire ni de directeur général. Mon premier mandat a été de restructurer et solidifier l'administration municipale. Je pense qu'on a réussi à établir de bonnes bases, à instaurer un climat de confiance et on a formé et recruté des personnes expérimentées et chevronnées, dévouées à la municipalité. Et je suis très fier des membres du personnel (six permanents, trois à temps partiel, plus l'équipe des premiers répondants/pompiers) que nous avons en place actuellement. Nous avons une très belle équipe,» ajoute-t-il.

« Et nous avons un beau conseil municipal, avec des membres qui ont des expériences diversifiées et qui travaillent bien ensemble. Et les relations entre le politique et l'administration sont très bonnes. Ce n'est pas du tout ce que j'entendais avant d'entrer en poste,» continue-t-il. « Je crois qu'on explique bien nos prises de position et nos actions à la population. »



« **Moi, je suis un gars de terrain, près des citoyens : j'ai toujours été attiré par la politique, afin de servir et contribuer au développement de la communauté.** » Photo

© par Daniel Rancourt.

Défis et projets

Maintenant que la situation a été stabilisée, le conseil municipal et la direction s'attaquent à « définir un plan triennal stratégique selon des axes de priorité ». Trouver une signature pour St-Félix, embellir la municipalité, identifier les potentiels de développement, agrandir la zone urbaine, etc., tous des projets pour lesquels on veut consulter les citoyens.

« Pendant ce temps, on cherche à identifier les meilleurs programmes de subventions adaptés à nos besoins et nous travaillons à préparer les plans et devis pour les avant-projets. Faut être prêt : parfois, on a 30 jours pour compléter ces demandes de subventions. Cette année,

c'est 1,3 million \$ qui seront investis dans la voirie. Et le ministère des Transports a annoncé la réfection et le pavage de la route 255 à St-Félix. »

« La municipalité est en bonne santé financière. Le conseil effectue une saine gestion du budget. Cette année, nous aurons le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière et le conseil est bien déterminé à limiter le plus possible l'augmentation du taux de taxation afin de respecter les capacités de payer des citoyens. Bref, nous travaillons fort à créer un environnement favorable au développement de Saint-Félix-de-Kingsey,» conclut Alexandre Côté. ■



**Vous êtes témoins d'une nouvelle ?
Contactez-nous sur messenger**

Envoyez-nous vos commentaires et photos et nous pourrons les partager sur notre page Facebook

Ensemble soyons les premiers sur la nouvelle !





ACTIVITÉS FEMMES D'ICI

par Gisèle Laroche-Bernier



Retour sur l'activité Femmes d'ici

Le 19 avril dernier à 14h nous avons eu le plaisir et le privilège de recevoir Mme Nathalie Cloutier pharmacienne propriétaire du Familiprix de St-Cyrille-de-Wendover et Maxime Côté pharmacien pour nous entretenir des services cliniques offerts en pharmacie.

Grâce à des diapositives Power Point, ils nous ont parlé de la santé voyage, le zona, la vaccination, les infections urinaires, la cessation tabagique, la prophylaxie de la maladie de Lyme, la dermatite de contacts et des ajustements de médication réalisables en pharmacie.

Ce fut réellement intéressant de réaliser la multitude de services que la pharmacie peut rendre sans la rencontre au préalable avec un médecin.



De gauche à droite : Sylvie Lachapelle, secrétaire de l'AFEAS locale, M^{me} Nathalie Cloutier. Pharmacienne propriétaire de Familiprix de Saint-Cyrille-de-Wendover, et Maxime Côté, pharmacien employé .

Un document copie des diapositives fut remis gracieusement aux membres présents. Ce fut grandement apprécié. Il en reste quelques-uns pour ceux qui en feront la demande.

AGA 24 mai 2023

N'oubliez pas notre AGA en mai. Nous avons hâte de vous revoir. L'invitation et l'ordre du jour paraissent ci-dessous. ■

Affilié à :



UNE ÉQUIPE
À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

4105, rue Principale St-Cyrille-de-Wendover

Téléphone : 819 397-6066

Télexcopieur : 819 397-6020

NATHALIE CLOUTIER

SERVICES OFFERTS

- Livraison gratuite (Détails en succursale)
- Borne photo
- Prise de photo passport et d'identité



CASIER INTELLIGENT

Situé dans le hall d'entrée de la clinique, nos casiers intelligents vous permettent de récupérer vos ordonnances selon votre horaire, que notre succursale soit ouverte ou non !

Votre familiprix !

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI-MARDI-MERCREDI : 9h À 18h30

JEUDI : 9h À 20h

VENDREDI : 9h À 18h30

SAMEDI : 10h À 17h

DIMANCHE : FERMÉ



Surveillez nos concours sur Facebook

Devenez membre de notre page Facebook.

Voici l'adresse pour vous inscrire :

www.facebook.com/familiprixnathaliecloutier



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Mode de paiement

Compte de taxes et facturation diverse

Saint-Félix-de-Kingsey, le 9 janvier 2023 – À compter du 1^{er} janvier 2023, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey n'acceptera plus les paiements en argent comptant.

Les méthodes de paiement acceptées à compter du 1^{er} janvier 2023 seront les suivantes :

- **Par la poste**

Par chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

S'il vous plaît, veuillez joindre votre coupon de paiement en vous assurant que le numéro de matricule y apparaît.

- **À la réception de l'Hôtel de Ville**

Par chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

S'il vous plaît, veuillez joindre votre coupon de paiement en vous assurant que le numéro de matricule y apparaît.

Prendre note qu'aucun reçu officiel ne vous sera fourni sur place considérant que votre chèque sera acheminé pour encaissement au département de la comptabilité.

- **À votre institution financière**

Au guichet automatique ou au comptoir-caisse.

- **Par Internet (SIPC)**

Par l'intermédiaire du site Internet de votre institution financière.

Seules les institutions financières suivantes sont admissibles :

- Caisse Desjardins
- Banque Nationale
- Banque Laurentienne
- Banque TD
- BMO

Nous vous remercions de votre collaboration.

Hameçonnage – comment le détecter !

Si vous avez un doute avec un message que vous recevez (texto ou courriel); il y a forcément un lien à faire avec ces trois situations; ne tombez pas dans le panneau !

Quelques exemples de situations d'hameçonnage

Urgence

On vous presse de mettre à jour vos coordonnées bancaires, de rembourser une agence fiscale ou de participer à une collecte de fonds après un événement tragique.

Profit

On vous informe de façon inattendue que vous avez remporté un voyage ou un prix, ou que vous avez reçu un transfert d'argent dans votre compte.

Problème

On vous signale un problème urgent à régler avec votre compte bancaire, votre système d'exploitation ou encore la livraison d'un colis.

Reconnaître un site frauduleux

Pour vous tromper, les fraudeurs vous redirigent vers de **faux sites marqués de noms et de logos connus**. Certains indices peuvent vous aider à les repérer et à éviter de tomber dans le panneau.

- Le faux site est mal conçu et renvoie une image peu professionnelle.
- Les liens sont brisés et les textes comportent des fautes d'orthographe.
- Les politiques et les coordonnées de l'entreprise sont difficiles à trouver.
- Le site vous invite à entrer vos renseignements à un moment douteux.



Source : www.desjardins.com

L'équipe de la Caisse est à planifier des conférences en présentiel avec certains organismes du milieu pour bien vous outiller et vous informer sur la sécurité, la fraude et le hameçonnage. Surveillez nos prochaines publications !

Vous pensez à une première propriété ?



 Offre promotionnelle pré-CELIAPP

Mettez vos futures cotisations de côté à un taux avantageux

Ouvrez une **Épargne à terme pré-CELIAPP^[1]** pour y placer le montant de votre future cotisation CELIAPP 2023 et profitez d'un **taux promotionnel de 4,65 %^[2]**.

Dès que le CELIAPP Desjardins sera offert, nous communiquerons avec vous pour y transférer le capital accumulé à titre de cotisation^[3].

Profitez de cette offre en allant sur votre compte AccèsD !

Source : www.desjardins.com

N'hésitez pas à venir!

Bonjour à vous tous et toutes. La période des sucres est terminée, ce fut un immense succès.

Merci à tous ceux et celles qui en ont profité pour se sucrer le bec.

Nous reprendrons cette activité l'an prochain.

En mai, il y aura un changement d'horaire à la *Maison Francine-Leroux* pour donner la chance à nos bénévoles

de profiter du beau temps et reprendre leur souffle.

Cet été, toutes les fins de semaines de juillet et août seront consacrées à madame Georgette Langelier avec le patrimoine vestimentaire des années 1940 à 1967.

La publicité sera annoncée sous peu pour que vous puissiez réserver votre place à la date qui vous conviendra.

Aussi à surveiller nos activités estivales.

Nouveaux : produits frais et congelés disponibles maintenant à la Micro-boutique.

Profitez du beau temps et au plaisir de vous accueillir bientôt. ■



LE CLUB FADOQ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Marcelle Fortier
Membre

Avis de convocation

À tous les membres de la Fadoq de Saint-Félix-de-Kingsey

L'assemblée générale annuelle de la Fadoq de Saint-Félix-de-Kingsey se tiendra le vendredi 12 mai 2023 à 17h30 à la salle Eugène-Caillé au 1253, rue Lebel, Saint-Félix-de-Kingsey, Québec.

Si vous désirez vous présenter comme administrateur au conseil d'administration, les formulaires sont disponibles au numéro suivant : Marcelle Fortier 819 818-2930.

L'assemblée sera suivie d'un buffet et des jeux. Apportez votre vin et vos consommations pour le buffet et la soirée.

Activités d'été

La pétanque débutera le lundi 5 juin à 18h30 au Parc-en-ciel.

Souper de la fête des mères et pères

Le souper de la fête des mères et des pères se tiendra le vendredi 9 juin à la salle Eugène-Caillé à compter de 17h30. Il sera suivi d'une soirée dansante. Le coût du

billet est de 25 \$ et vous apportez votre vin et vos consommations. Nous vous attendons.

Assemblée générale Centre-du-Québec

L'assemblée générale de la Fadoq Centre-du-Québec est pour le jeudi 8 juin 2023. Elle sera suivie d'un souper, d'un spectacle et de la danse rétro en tête. Elle aura lieu au Camping Plage des Sources à Wickham. Le coût du billet est de 30 \$. Informations : 819 752-7876. ■



**Vous êtes témoins d'une nouvelle ?
Contactez-nous sur messenger**

Envoyez-nous vos commentaires et photos et nous pourrons les partager sur notre page Facebook

Ensemble soyons les premiers sur la nouvelle!





Message important

Toute la population de Saint-Félix-de-Kingsey est invitée à une consultation publique qui aura lieu dans la cour de l'école le 6 mai prochain

C'est l'occasion de présenter aux gens de la municipalité, les plans préliminaires de la nouvelle cour de l'école,

On veut que ce soit un événement rassembleur et festif. C'est une invitation à TOUS.

La cantine Josée Rivest du terrain de balle offrira ses services pour l'occasion. ■

VOIR PAGE 22

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Paul DÉZIEL, en son vivant, domicilié au 70, route 243, Saint-Félix-de-Kingsey, Province de Québec, JOB 2T0, est décédé à Saint-Félix-de-Kingsey, Province de Québec, le six janvier deux mille vingt-deux (06-01-2022). Un inventaire notarié de ses biens a été dressé, devant Me Alexandra PÉLADEAU notaire, conformément à la loi, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés, au 35, rue Saint-Pierre, bureau 102, Saint-Constant, Province de Québec, J5A 2E4.

Donné ce 3 avril 2023

Leo Edward BURNINGHAM, liquidateur



CHRONIQUE DIETO-CONSEIL

par Gisèle Laroche-Bernier
technicienne en diététique

Donnez-nous notre pain quotidien...

L'odeur du pain reflète l'odeur de mon enfance. Dès mes premiers pas, j'avais le privilège de savourer le pain dès la sortie du four avec une bonne couche de beurre fondu.

Ma mère Lucie a presque toujours pétri son pain, sauf sur quelques années où l'ouvrage à la ferme était plus demandant. Que la maison sentait bon!

À l'école, quand j'emmenais de belles tranches de pain de ménage avec du beurre d'arachides, je faisais des envieux.

Durant la pandémie, pour combler le temps, beaucoup de personnes se sont remis à la cuisson du pain maison. « Une odeur de bonheur dans le malheur »

Les principaux ingrédients de base sont :

1. La farine

2. La levure
3. Le sel
4. L'eau
5. Le sucre

Il y a différentes sortes de pains. Il n'y a qu'à se promener à la section boulangerie de votre épicerie ou chez votre boulanger-pâtissier préféré.

1. Les pains traditionnels :

- Pain blanc
- Baguette
- Pain de mie
- Pain de fesse
- Pain campagnard
- Miches
- Petits pains de blé entier
- Pain farmer
- Pain hot-dog ou hamburger
- Pain au fromage

2. Pains de spécialité :

- Miche multigrain
- Pain aux 5 grains
- Pain à l'épeautre
- Pain aux grains anciens
- Pain Muesli
- Pain de seigle
- Pain de sarrasin
- Pain aux figues
- Pain protéiné

3. Les pains s/gluten

Ces sont des pains dans lesquels n'entrent pas des céréales qui contiennent du gluten, responsable de certaines maladies gastro-intestinales (blé dur, boulghour, couscous, farine de blé, d'orge, d'avoine, kamut, orge perlé, semoule, triticale, épeautre et tous leurs



dérivés). Il est important de bien lire les étiquettes et d'être à l'affût des aliments qui amènent des malaises.

- pain nature s/gluten (à base de farine de riz, de maïs, de pois secs, de lentilles, de soya)
- pain Céto
- pâte pizza s/gluten
- bouchées olives et fromage s/gluten
- bouchées avoine et raisins s/gluten

4. Pains sucrés

- pâte sucrée de base
- beignets
- danoises
- pain pacanes et sirop d'érable

- pain aux raisins
- petits pains brunch
- Queue de castor
- torsades choco-caramel
- banique

5. Pains du monde

- Bagels
- Bretzels
- Naans
- Pain blanc ou brun irlandais
- tortillas
- pain au maïs
- pumpernickels
- pains noirs
- Challah
- Pain à la bière
- Bao
- Chapatis
- Miche à l'indienne
- Batbouts

6. Pains méditerranéens

- Ciabattas
- focaccias
- pizza
- fougasse

Et je pourrais rallonger la liste...

Grâce à toutes ces énumérations, j'espère que je vous ai mis l'eau à la bouche. N'hésitez pas à essayer une miche différente de temps en temps, question de varier le goût et d'épater vos invités.

Et pourquoi pas le faire vous-mêmes?

J'ai une recette que j'ai pigé dans un vieux livre de recette « Purity » que je vous mets au défi de cuisiner. Allez, du courage! ■

Pain blanc

PRÉPARATION :

Faire frémir 2 tasses de lait.

Verser dans un grand bol et ajouter

60 ml (1/4 tasse) de sucre (peut être aussi 125 ml (1/2 tasse))

20 ml (4 c. à thé) de sel

60 ml (1/4 tasse) de shortening ou de margarine

750 ml (3 tasses) d'eau

Remuer jusqu'à ce que le corps gras soit fondu. Laisser tiédir.

Entre-temps, faire dissoudre 10 ml (2 c. à thé) de sucre dans une tasse d'eau tiède (100°F)

Y saupoudrer 2 sachets de levure active sèche.

Laisser reposer 10 minutes. Brasser vivement à la fourchette. Ajouter cette levure ramollie au premier mélange tiède. Remuer.

Incorporer :

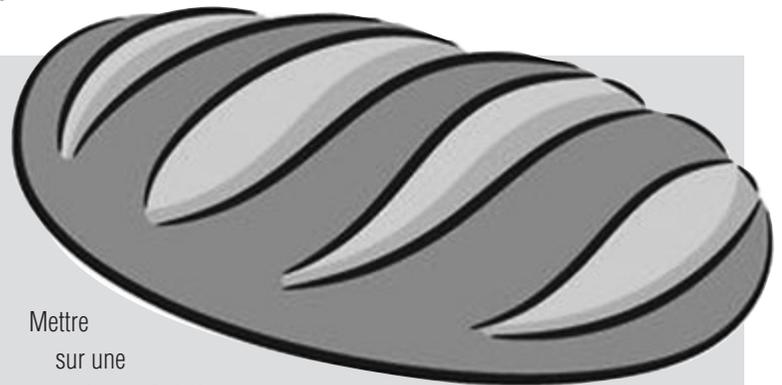
1250 ml (5 tasses) de farine blanche

Battre vigoureusement à la main ou au malaxeur.

Ajouter graduellement en battant à la cuiller :

1125 ml à 1250 ml (de 4 1/2 à 5 tasses) de farine blanche

Faites entrer la dernière partie de la farine d'un mouvement circulaire de la main.



Mettre

sur une surface enfarinée et pétrir de 8 à 10 minutes.

Façonner en boule lisse et mettre dans un grand bol graissé; rouler la boule pour en graisser la surface.

Couvrir d'un linge humide et laisser doubler de volume (1 1/4 heure environ) dans un endroit chaud.

Dégonfler d'un coup de poing; façonner en 4 pains.

Mettre dans des moules à pain graissés (8 1/2 X 4 1/2 po.)

Graisser la surface, couvrir et laisser doubler de volume (1 heure environ).

Faire cuire au four préchauffé à 400°F de 30 à 35 minutes.

Donne 4 pains.

Je vous jure que cette fournée ne reste pas longtemps sur le comptoir.

Bon appétit!



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0
 Tél. : 819-848-2321 poste 112 • Téléc. : 819-848-2202
 inspection.batiment@saintfelixdekingsey.ca
 www.saintfelixdekingsey.ca

avec
 la collaboration
 de :



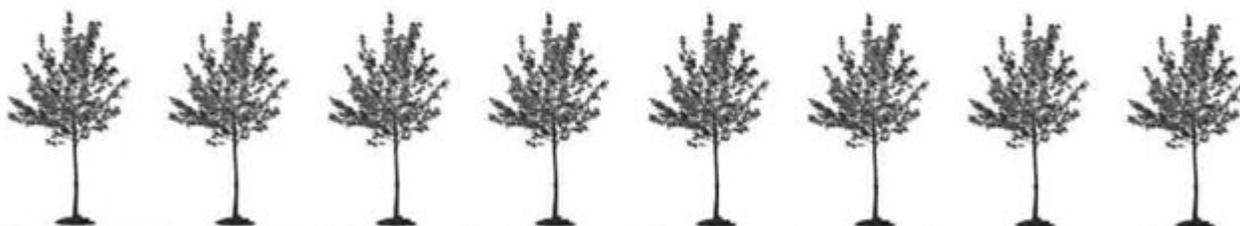
JOURNÉE ENVIRONNEMENTALE

DISTRIBUTION D'ARBRES ET RÉCUPÉRATION DE PNEUS ET ÉLECTRONIQUES

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, en collaboration avec :
 l'AFSQ, ARPE-Québec et Recyc-Québec
 est fière de vous inviter à participer à la journée environnementale qui se tiendra le :
Samedi, 20 mai 2023, de 9h à 15h30,
 À la salle communautaire au 1253, rue Lebel (côté rue Perreault)

Objectifs de la journée : Remise d'arbres pour plantation immédiate et permettre aux citoyens, de se départir d'objets qui ne peuvent être déposés dans les bacs noirs ou verts.

Document de référence à conserver !



Plusieurs essences d'arbres sont à votre disposition lors de cette journée:
 Pour aménagements paysagers, plantation de berges ou économie d'énergie, à vous de décider !

Liste des produits récupérés par nos organismes participants : *Certaines conditions s'appliquent.*

ÉLECTRONIQUES par ARPE-Québec (Produits acceptés)

La liste complète est disponible à recyclerMEselectroniques.ca/qc

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ordinateurs ; ▪ Ordinateurs bloc-notes ; ▪ Tablettes électroniques ; ▪ Miniportables ; ▪ Mini-ordinateurs ; ▪ Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs) ; ▪ Terminaux d'ordinateur ; ▪ Clients-serveurs légers ou miniordinateurs de bureau ; ▪ Serveurs de bureau / en tour ; ▪ Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo ; ▪ Souris ; ▪ Claviers ; ▪ Lecteurs multimédias | <ul style="list-style-type: none"> • Duplicateurs de disques durs ; • Passerelles, points d'accès sans fil, commutateurs, prolongateurs de portée ; • Câbles et/ou audio ; • Téléphones intelligents (réseau cellulaire) ; • Assistants numériques personnels munis d'un écran tactile (réseau cellulaire) ; • Terminaux mobiles (réseau cellulaire) ; • Téléavertisseurs ; • Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau ; | <ul style="list-style-type: none"> • Clés USB ; • Cartouches d'encre ; • Dispositifs d'affichage ; • Téléviseurs ; • Moniteurs d'ordinateurs ; • Dispositifs d'affichage professionnel ; • Écrans de télévision en circuit fermé ; • Ordinateurs tout-en-un : un dispositif d'affichage avec ordinateur intégré ; • Tablettes graphiques avec écran > 10 po ; • Dispositifs d'affichage portables > 10 po ; • Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques ; • Téléphones conventionnels avec ou |
|--|---|---|

ÉLECTRONIQUES par ARPE-Québec (Produits acceptés)

La liste complète est disponible à recyclerMEselectroniques.ca/qc

<p>Routeurs/modems ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Haut-parleurs ;• Disques durs externes ;• Lecteurs de disquettes externes ;• Lecteurs de disques optiques ;• Commutateurs HDMI ;• Manettes de jeu (joystick) ;	<ul style="list-style-type: none">• Imprimantes de bureau ;• Imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo ;• Imprimantes d'étiquettes, code-barres, cartes ;• Imprimantes thermiques ;• Connecteurs ;• Chargeurs ;• Télécommandes ;	<p>sans fil employant la téléphonie à voix sur IP et les téléphones satellitaires ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Téléphones à hauts parleurs ou de conférence /Répondeurs téléphoniques;• Cartes mémoires ;• Contrôleurs de console de jeux vidéo,
--	--	---

LE CAMP DE JOUR PRÉPARE SON ÉTÉ !!

APPORTEZ VOS CANETTES
ET BOUTEILLES DE PLASTIQUE –
NOS JEUNES LES RÉCUPERONT



Collecte de pneus hors d'usage par Recyc-Québec

Les pneus admissibles sont les pneus usés, usagés ou éclatés. Ils doivent provenir des véhicules routiers suivants : automobile, camion, motocyclette, véhicule de loisir (VTT), tracteur à gazon, chariot élévateur, voiturette de golf, machinerie lourde & agricole, roulotte, tente-roulotte, remorque, semi-remorque et essieu amovible.

Ces pneus doivent avoir obligatoirement un diamètre de jante égal ou inférieur à 62,23 cm (24,5 pouces) et un diamètre extérieur n'excédant pas 121,25 cm (48,5 pouces).

Les roues de bicyclette et les roues arrières des tracteurs (dépassant 48,5 pouces de diamètre) sont refusés.

Assurez-vous que vos pneus sont déjantés (sans rim) et propres à l'intérieur, c'est-à-dire exempts de contaminants tels que roches, sable, terre, eau, etc. puisqu'ils pourraient être refusés par le transporteur.

Veuillez noter que les pneus hors norme (**dépassant 48,5 pouces**) peuvent être ramassés par Division Express.

Vous pouvez les joindre au 1 **418-262-8433**. Attention ! Des frais sont applicables.



Le pardon c'est ...

Pardonner quelqu'un ne veut pas dire cautionner son comportement.

Ne veut même pas dire oublier comment il t'a blessé et ne les laisse même pas te blesser à nouveau.

Pardonner signifie faire la paix avec ce qui est arrivé.

Cela signifie reconnaître sa blessure, vous donnant la permission de ressentir la douleur, et de comprendre que vous n'avez plus besoin de cette douleur.

Cela signifie laisser partir la douleur et le ressentiment pour pouvoir guérir et avancer.

Le pardon est un cadeau pour soi-même. Il vous libère du passé et vous permet de vivre le temps présent.

Quand tu te pardonnes et pardonnes aux autres, tu es vraiment libre.

Pardonner c'est libérer un prisonnier. Et découvrir que ce prisonnier était vous.

Sainte journée à tous
AMEN

Père Pio ■

JOUONS UN PEU

par Priscilla Dion

Réponses à la page 40

Les outils

- 1- É _ _ I _ _
- 2- C _ _ _ _ À B _ _ _
- 3- É _ _ R _ _
- 4- R _ _ T
- 5- D _ _ L _ _
- 6- P _ _ C _ _ _
- 7- T _ _ E _ _
- 8- L _ _ _
- 9- S _ _ _
- 10- H _ _ _ _
- 11- M _ _ L _
- 12- É _ _ _
- 13- M _ _ S _
- 14- C _ _ à M _ _ _ _
- 15- E _ _ L _ _
- 16- M _ _ T _ _ _ _
- 17- P _ _ C _
- 18- S _ _ _ _ J _ _ _
- 19- F _ _ à S _ _ _ _
- 20- P _ _ C _ _ _
- 21- Q _ _ _ _ de R _ _
- 22- M _ _ T _ _
- 23- P _ _ _ -de- B _ _ _
- 24- T _ _ _ N _ _ _

"Pour qui dispose d'un marteau, tous les problèmes sont des clous."

	3			6	2	9		
	6		5		1		2	
		4	3	9			7	
	7	1	8	3			6	
4								1
	8			2	4	7	9	
	1			8	7	6		
	4		6		9		3	
		7	4	1			5	





Vivre ensemble notre mission de baptisés

Bien le bonjour !

Nous sommes en plein cœur du beau Temps Pascal où nous côtoyons le Ressuscité au sein de notre quotidien. Vous vous souvenez du jour de votre baptême? Il est probable que la plupart d'entre nous avons été baptisés dans les premiers jours, semaines ou mois de nos vies. Ce qui nous amène à dire : « moi, j'ai été baptisée à telle date ». Le fait d'être baptisé n'est pas une situation ponctuelle, temporaire. Le baptême, quel que soit le moment où on le reçoit, marque la totalité de notre vie, dans toutes ses dimensions et dans toute sa durée. Le thème du temps pascal de cette année nous le rappelle. C'est chaque jour que nous sommes appelés à être signes de la Vie du Christ Ressuscité. Voilà notre mission.

Mission impossible? On pourrait parfois en avoir l'impression. Nous vivons des temps où la foi et l'Église ne vont pas de soi. Des tentations nous guettent : celle de fermer les yeux sur les crises, les questions et les doutes (Jésus ne rejettera pas Thomas dans son doute), celle de vouloir revenir en arrière, dans un passé parfois idéalisé, où tout semblait clair et déterminé, celle de tout abandonner...

Comment vivre aujourd'hui de la vie du Ressuscité? Comment en être signes auprès de personnes qui vivent dans un univers et une culture tout autres? Quel visage pour l'Église d'aujourd'hui, de demain et d'après-demain? Vivre notre mission de baptisés en 2023 n'est pas évident! Encore une fois, une condition essentielle nous y aidera : vivre ensemble. L'appel à la synodalité du Pape François ne peut pas

n'être qu'un slogan, qu'une mode. Nous devons découvrir, ensemble, ce que veut dire vivre du Christ Ressuscité aujourd'hui.

Notre mission est unique. Paul le rappelle dans la lettre aux Romains :

En effet, quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Or, comment l'invoquer, si on n'a pas mis sa foi en lui? Comment mettre sa foi en lui, si on ne l'a pas entendu? Comment entendre si personne ne proclame? Comment proclamer sans être envoyé? (Rm 10, 13-15)

Entrons ensemble dans cette mission qui nous est confiée, dans la confiance en l'amour du Christ dont rien ne peut nous séparer.

Cette année, nous avons proposé deux célébrations où les gens des deux paroisses de notre Unité se sont rassemblés afin de célébrer le Jeudi saint et la Vigile pascale. Nous remercions toutes les personnes qui y ont participé, pris une part active dans le vécu ou la préparation des célébrations et celles qui ont décoré nos églises pour cette belle période de Pâques. Vivre ensemble notre mission de baptisés nous amène sur des chemins inédits comme celui-ci, soyons reconnaissants et le cœur rempli d'espérance, de confiance.

Nouveau

À partir du mois d'avril 2023, nous publierons une infolettre mensuelle contenant toutes les informations de notre semainier, avec en plus des textes de ressourcement, des nouvelles du diocèse, des annonces, des offres de formation, les intentions de messe, etc.

Pour vous y abonner, allez sur le lien suivant : <http://eepurl.com/ijyB1P>

Pour nous joindre, contactez le presbytère de St-Cyrille : 819 397-2344.

Demeurons solidaires les uns et les autres dans la prière. Prenez soin de vous et de vos proches. Bon courage et que le Seigneur vous bénisse... ALLÉLUIA !!! ALLÉLUIA !!!

Chant : Lumière du Monde (Robert Lebel)

Celui que de nos yeux nous avons vu,

Celui que de nos mains, nous avons pu toucher,

Celui que nos oreilles ont entendu, Celui que dans nos cœurs, nous avons rencontré...

Voilà celui que nous vous annonçons

Et qui a resplendi sur la terre où nous vivons!

Lumière du Monde! Sel de la Terre! Soyons pour le Monde visage de l'Amour!

Lumière du Monde! Christ est Lumière!

Soyons pour la Terre, le reflet de sa Lumière au jour la jour!

À l'heure où tant de gens sont déroutés

Dans leur quête d'amour, de sens et d'absolu,

Si nous allions un peu les écouter...

Et puis tout en marchant, leur apprendre Jésus,

Leurs yeux déçus pourraient s'illuminer

Après le pain rompu que nous aurons partagé! ■



Les foyers extérieurs

À la maison, au chalet, ou peu importe où vous appréciez vous retrouver autour d'un feu de foyer extérieur, votre service incendie recommande de vous équiper d'un foyer muni d'un pare-étincelles. Pour être sécuritaire, le pare-étincelles doit recouvrir l'entièreté du foyer, et les ouvertures du grillage ne doivent pas dépasser 1 cm².

Une telle installation n'obstrue pas la vue du feu, mais empêche les tisons de sortir du foyer. Projetés par le vent, les tisons peuvent réellement causer un incendie de bâtiment ou de boisé, voire de forêt. De plus, lorsque la porte grillagée est fermée, le pare-étincelles agit comme une barrière de sécurité pour les enfants et les animaux domestiques.

En tout temps lorsque vous allumez un feu, et ce même avec un foyer muni



d'un pare-étincelles, le service incendie recommande ces bonnes pratiques:

- Disposez le foyer sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue, en sable ou en gravier
- Installez votre foyer à au moins trois mètres de la propriété ou d'une construction potentiellement

inflammable (ex : clôture, gazebo, abri, cabanon, etc.)

- Ne jamais laisser le feu sans surveillance
- Éteindre complètement votre feu avant de quitter. N'oubliez pas que les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à sept jours. Assurez-vous qu'elles soient bien refroidies avant de les jeter.

En cas d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert, notez que les foyers munis



Pratique du mois

Pour la pratique du mois d'avril les pompiers ont reçu une formation sur les nouveaux appareils respiratoires. ces appareils plus léger, avec des cylindre d'air de 45 minutes au lieu de 30 sont plus facile a manier avec des fonctions qui facilite le travail des pompiers et un masque qui procure une plus grande visibilité. ■



INTERVENTIONS DU MOIS

Pour le mois de mars nous avons reçu 7 appels soit : 3 appels de premier répondant, 4 entraides incendie



de pare-étincelles demeurent permis. Toutefois, nous vous invitons à consulter les règlements de votre municipalité. En cas de réglementation plus sévère, cette

dernière aura préséance sur la réglementation provinciale. Certaines municipalités interdisent complètement les feux d'ambiance, et ce, en tout temps.

Note : Les foyers extérieurs au gaz propane ou à l'éthanol ne sont pas ciblés par l'interdiction des feux à ciel ouvert, car ils ne produisent pas d'étincelles. ■

ENVIRO⁵

Informations importantes

Nous avons mis en place un nouveau comité CNEST au sein de notre entreprise. En ce sens, nous devons dorénavant nous conformer à de nouvelles pratiques en lien avec la vidange des fosses septiques.

Voici les particularités :

- * Pour les couvercles de fosse sous les balcons et/ou agrandissement, l'accessibilité des couvercles doit se faire soit par une ouverture sur le dessus ou par un accès minimum de 48" (4') bien ventilé.
- * Les dimensions maximum des couvercles doivent être de 32" extérieur pour permettre la levée par un seul homme. Dans le cas contraire, ils devront être ouverts par le citoyen à notre arrivée.
- * La profondeur des couvercles vis-à-vis du sol ne doit pas excéder 12".
- * Le dégagement autour des couvercles doit être d'au moins 6".
- * La longueur maximale de hose disponible sur un camion est de 225 pieds.
- * Aucun de nos employés n'est autorisé à entrer dans un espace restreint (espace clos).

La bonne façon de dégager les couvercles de fosse septique





LES RÉFLEXIONS DE REBECCA

Par Rebecca Taylor

Découvrez le premier salon annuel Empreinte d'Art

Je suis très heureuse de pouvoir partager avec vous des informations sur le salon Empreinte d'Art dans le cadre de la rubrique Réflexions de Rebecca de ce mois-ci. Cet événement a nécessité des mois de préparation et nous sommes enfin prêts à inviter le public à assister à cette manifestation artistique organisée par la Galerie Perkins (12, rue du Carmel, Danville, Québec). Ce magnifique événement artistique multidisciplinaire se tiendra au parc Marie-Victorin (385, boul. Marie-Victorin, Kingsey Falls, Québec) du 2 au 4 juin. Le 2 juin, une soirée VIP (sur invitation) aura lieu, suivie d'une admission générale les 3 et 4 juin. Pour plus d'informations sur l'endroit, visitez le site web du parc à l'adresse <https://www.parcmarievictorin.com/>. L'entrée au parc est payante le samedi, mais le dimanche est gratuit puisqu'il s'agit du premier dimanche du mois.

Le salon Empreinte d'Art est un événement artistique avec jury. Nous sommes très heureux d'avoir le créateur de mode et artiste Jean-Claude Poitras comme

président d'honneur, et membre du jury, pour notre première édition. Les autres membres du jury sont le célèbre critique d'art Michel Bois, la photographe et galeriste Sabrina Leeder, et le producteur, animateur de télévision et de radio, disc-jockey, créateur, producteur et promoteur Brian Sebastian. Vous pouvez en savoir plus sur notre jury sur notre site web. Au moment où cet article est rédigé, le jury vient de commencer à examiner les travaux des participants de cette année, mais je peux vous dire qu'il y aura plus de trente kiosques lors de l'événement, représentant des styles d'art uniques.

Lors de ce salon, une multitude d'œuvres d'art seront exposées pour le plus grand plaisir de nos visiteurs, et elles seront également disponibles à la vente. La mission du salon Empreinte d'Art est de créer un événement fédérateur qui favorise la découverte et la promotion de l'art sous toutes ses formes (peinture, sculpture, photographie, mode, etc.) dans le cadre naturel et enchanteur de l'un des plus beaux jardins du Canada. Il y aura également une exposition de voitures qui sont aussi des œuvres d'art. Notre objectif,

à travers ce nouvel événement artistique, est de laisser une impression durable tant aux membres de la communauté artistique qu'au public. L'événement est ouvert à tous.

Deux conférences sont également en préparation pour le 3 juin, l'une donnée par Jean-Claude Poitras et l'autre par un panel d'artistes avec MM. Ciciovan, Nadjeđa Gilbert et Sylvain Demers. Plus d'informations sur les conférences seront bientôt disponibles sur notre site web au www.empreintedarts.com et sur nos pages Facebook et Instagram que l'on peut trouver en cherchant salon Empreinte d'Art. La sélection des artistes sera également bientôt disponible en ligne et nous avons hâte de vous accueillir à cet événement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter en ligne via notre site web ou nos plateformes de médias sociaux. Je vous souhaite un excellent mois et j'espère vous voir nombreux bientôt. ■

Source de l'image : Parc Marie-Victorin pour les photos du parc et salon Empreinte d'Art pour le logo.

Traduit avec l'aide de www.DeepL.com/Translator



REBECCA'S REFLECTIONS

By Rebecca Taylor

Discover the First Annual Salon Empreinte d'art

I am extremely pleased to be able to share information about the Salon Empreinte d'Art with you for this month's Rebecca's Reflections column. The event has taken months of planning and we are finally ready to invite the public to attend this picturesque event. La Galerie Perkins (12, rue du Carmel, Danville, Quebec) is planning this event. This stunning multidisciplinary arts event will be held at picturesque parc Marie-Victorin (385, boul. Marie-Victorin, Kingsey Falls, Quebec) from June 2nd to

4th. On June 2nd, a VIP evening (by invitation) will be held followed by general admission on the 3rd and 4th. More information on the location can be found by visiting the park's website at <https://www.parcmarievictorin.com/>. There is a fee for admission to the park on Saturday, but Sunday is free as it is the first Sunday of the month.

The Salon Empreinte D'Art is a juried arts event. We are extremely pleased to have fashion designer and artist Jean-

Claude Poitras as the honorary president for our first edition. He will also serve on our jury. Other members of our jury are well-known art critic Michel Bois, photographer and gallery owner Sabrina Leeder, and producer, television/radio host, disc jockey, creator, producer, and promoter Brian Sebastian. You can learn more about our jury on our website. At the moment that this article is being written, the jury has just begun looking at this year's participants, but I can tell you that there will be over thirty booths at

REBECCA'S REFLECTIONS

By Rebecca Taylor



the event representing incredibly unique styles of art.

During this art salon, the multitude of artworks will be showcased for the enjoyment of our visitors, and it will also be available for sale. The vision of the Salon Empreinte d'Art is to create a uni-

fying event that will promote discovery and promote art in all its forms (painting, sculpture, photography, fashion, etc.) in the natural and enchanting setting of one of the most beautiful gardens in Canada. There will also be a display of cars which are also works of art. Our goal through this new artistic event is to leave a lasting impression on both members of the artistic community and the public. The event is open to everyone.

Two conferences are also in the planning stages for June 3rd, one given by Jean-Claude Poitras and the other an artists panel with MM. Ciciovan,

Nadjeđa Gilbert and Sylvain Demers. More information about the conferences will soon be available on our website at www.empreintedarts.com and on our Facebook and Instagram pages which can be found by searching Salon Empreinte d'Art. The artist selection will also soon be available online and we cannot wait to welcome you to this event.

If you have any questions about the event, don't hesitate to contact us online through our website or social media platforms. Have a wonderful month and I hope to see many of you soon. ■

Image source: Parc Marie-Victorin for the park photos and Salon Empreinte d'Art for the logo





Tout le bleu du ciel - Mélissa Da Costa (disponible à la bibliothèque)

Résumé :

Petitesannonces.fr : Jeune homme de 26 ans, condamné à une espérance de vie de deux ans par un Alzheimer précoce, souhaite prendre le large pour un ultime voyage. Recherche compagnon(ne) pour partager avec moi ce dernier périple.

Émile a décidé de fuir l'hôpital, la compassion de sa famille et de ses amis. À son propre étonnement, il reçoit une réponse à cette annonce. Trois jours plus tard, devant le camping-car acheté secrètement, il retrouve Joanne, une jeune femme coiffée d'un grand chapeau noir qui a pour seul bagage un sac à dos, et qui ne donne aucune explication sur sa présence.

Ainsi commence un voyage stupéfiant de beauté. À chaque détour de ce périple naissent, à travers la rencontre avec les autres et la découverte de soi, la joie, la peur, l'amitié, l'amour qui peu à peu percent la carapace de douleurs d'Émile.

Appréciation

Il y a de ces romans auxquels on s'attache aux personnages et dont on peine à se séparer. Ce fût le cas pour moi avec « Tout le bleu du ciel ».

Mélissa Da Costa y dépeint ici des personnages complexes et attachants que l'on découvre petit à petit au fil des pages. Elle nous amène à réfléchir sur le sens de la vie et à découvrir des horizons différents. ■

Émilie



VIACTIVE

Marthe Yaworski, RESPONSABLE /
les Dynamiques de St-Félix



Vous garder en forme tout en vous amusant

Le 3 avril dernier, notre conseillère Viactive du CIUSSS de la Mauricie et Centre-du-Québec, CLSC Drummond, Madame Marie-Josée Roy est venue nous rencontrer. Elle a trouvé que notre groupe était enjoué et souriant. Elle nous a même dit qu'il n'y avait pas beaucoup de groupes sur le territoire avec autant d'hommes.

Nous terminerons notre saison le 10 mai pour reprendre en septembre.

Toujours les lundi et mercredi de 9h30 à 10h30.

Une petite heure pour vous garder en forme tout en vous amusant !





À Saint-Félix-de-Kingsey, tous les terrains sont fleuris... Bonjour mois de mai!

Concours «La chasse aux cocos»
Félicitations à Théo Leclair qui s'est mérité un très gros lapin en chocolat! Parions que tous les membres de la famille ont eu droit à un morceau!



Échange biannuel

Il y a quelques jours, nous avons procédé à notre échange biannuel de livres provenant du réseau CQLM. Nous avons retiré plus de 800 documents de nos rayons pour faire de la place aux nouveaux 800 documents identifiés de points NOIRS. C'est le temps de fouiller et de trouver de nouveaux trésors littéraires!

Une liseuse, c'est quoi ça ?

La liseuse ressemble beaucoup à une tablette électronique. En revanche, l'écran de la liseuse est spécifiquement conçu pour vous permettre de lire sans vous fatiguer la vue. Elle ne diffuse pas de lumière bleue. Vous pouvez donc lire avant d'aller au lit sans perturber votre sommeil! Vous découvrirez aussi des fonctions comme agrandir et réduire le format d'écriture, la lecture à l'horizontale ou à la verticale et plus encore.

Vous aimeriez voir la vidéo d'Hélène sur son expérience avec la liseuse? Rendez-vous sur notre page Facebook.

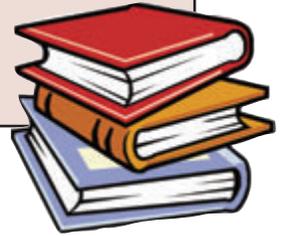
Vous aimeriez en apprendre davantage sur l'utilisation de la liseuse? Il nous fera plaisir de répondre à vos questions!

Emprunt de la liseuse
Vous êtes curieux, curieuse de l'essayer? Nous en avons une disponible à l'emprunt pour vous à la bibliothèque. Deux types d'emprunts sont possibles :

- Emprunt clé en main
 - Nous téléchargerons pour vous le ou les livre(s) désiré(s).
- Emprunt autonome
 - Vous téléchargez vous-même votre livre numérique à partir de votre

MERCI POUR LES DONS DE LIVRES!

- Mélanie Mair



ordinateur via le site de Prêtnumérique.ca (pour les livres en français) ou directement à partir de la liseuse via l'application OverDrive (Libby) (pour les livres en anglais).

Vous aurez une période de trois (3) semaines pour faire la lecture de votre/vos livre(s) numérique(s). Un contrat devra être signé pour procéder à l'emprunt de la liseuse. Aucun dépôt requis ni frais de location.

Fermeture de la bibliothèque

Lundi le 22 mai 2023 Journée des Patriotes.

Vous avez des suggestions de livres à nous proposer? N'hésitez pas à nous en faire part. Nous sommes toujours à l'écoute de vos goûts! ■



**Vous êtes témoins d'une nouvelle ?
Contactez-nous sur messenger**

Envoyez-nous vos commentaires et photos et nous pourrons les partagerons sur notre page Facebook

Ensemble soyons les premiers sur la nouvelle!



MESSAGE IMPORTANT



Toute la population de Saint-Félix-de-Kingsey est invitée à une **consultation publique** qui aura lieu dans la cour de l'école le **6 mai à 10h**.

C'est l'occasion de présenter aux gens de la municipalité, les **plans préliminaires** de la nouvelle cour de l'école.

On veut que ce soit un événement rassembleur et festif. C'est une invitation à TOUS.

La cantine Josée Rivest du terrain de balle offrira ses services pour l'occasion

Les Dimanches à la Ferme



Saint-Félix-de-Kingsey

10h à 15h

Les 3e dimanches du mois...



**Venez visiter nos fermes
et faire le plein de produits locaux!**

Voici les dates en 2023 à retenir:

- ❖ **21 mai chez Le Paysan Gourmand**
- ❖ **18 juin à la Ferme les Deux L**
- ❖ **16 juillet aux Jardins Chant de Vie**
- ❖ **20 août à la Ferme les Deux L**



Artisans et producteurs sur place

Apportez votre lunch, vos glacières et votre voisin!

**Beau temps,
mauvais temps!**



931 9e Rang,
St-Félix-de-Kingsey
819-848-2552



44 Ch. Des Domaines,
St-Félix-de-Kingsey
819-470-8051



225 2e Rang,
St-Félix-de-Kingsey
819-826-1324

Préférez une **ENTREPRISE LOCALE** à une autre !

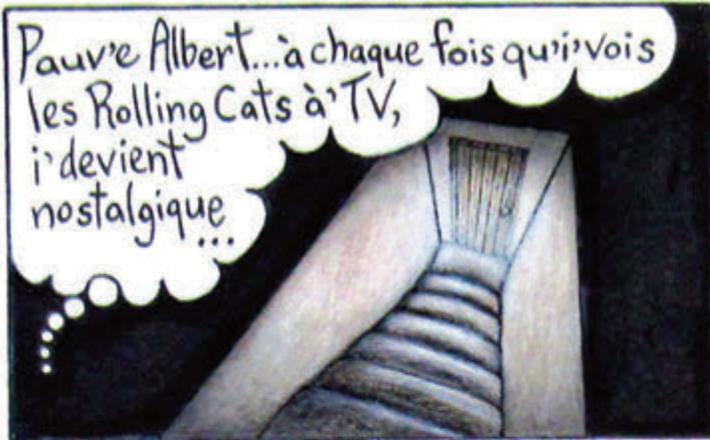
COOPTEL C'EST :

- Près de 80 ans d'expérience en télécommunication;
- La première entreprise à avoir construit de la fibre optique à la maison en milieu rural;
- Un service client de proximité et à l'écoute;
- Une coopérative qui réinvestit pour ses membres.



Cooptel

1 888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](https://www.cooptel.ca)



Pauvre Albert... à chaque fois qu'i'vois les Rolling Cats à TV, i' devient nostalgique...



Juste les entendre, c'est pareil...



De toute façon, Albert, ça y prend pas grand' choses pour tomber nostalgique...



I'm' fait donc penser à moé, des fois...



Hey, qu'est-ce, tu fais là, tête de bois?!

J't'attendais...

5.1.2023

LA COLLECTE DE CANNETTES



REVIENT DE NOUVEAU EN 2023

Étant donné le résultat obtenu lors de cette activité l'année dernière, nous allons la poursuivre de nouveau.

Vous pouvez continuer d'accumuler vos cannettes ou vos bouteilles consignées et nous ferons du porte-à-porte le 23 septembre prochain

Par contre

Une entente a été établie avec Mélissa et Bruno, les propriétaires de l'épicerie de Saint-Félix et vous pouvez en tout temps y déposer vos cannettes ou bouteilles en mentionnant que vous désirez remettre le montant aux Chevaliers de Colomb pour la rénovation de la cour de l'école primaire de Saint-Félix.

Nous souhaitons obtenir votre participation en aussi grand nombre que l'année dernière.



**CHEVALIERS
DE COLOMB®**
DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY



ATELIER SAGE COMPOSTAGE

Réservez votre place au 848-2321 poste 112
Lieu: 1253 rue Lebel 13h30 à 15h30



Conçu pour les profanes de la retaille alimentaire

Pourquoi participer ??

- ⇒ Pour ta planète
- ⇒ Pour tes descendants ou ceux des voisins
- ⇒ Simplement parce que ta poubelle déborde
- ⇒ Sans blague, pour simplifier la gestion de tes déchets

« Aimer le compost ça s'peut ! »

-Un citoyen même pas grano

« Compostez ! »

-Une poubelle en colère

Déroulement de l'activité

- ⇒ Atelier CAPTIVANT sur le compostage pour mieux gérer les restes de l'assiette
- ⇒ Atelier pour améliorer tes performances en recyclage
- ⇒ Démonstration
- ⇒ Combat de coq : Composteur VS Bac brun

« C'est un jeu d'enfant »

-Un enfant

Quand tu composts, ta poubelle te sourit, le centre de tri de tri te dit merci et la municipalité dit youpi !!



Recyclage circulaire



Jusqu'à 500\$ de prix de présence surprise !

Préservation des insectes pollinisateurs Saint-Félix entreprend le Défi Pissenlits

Saint-Félix-de-Kingsey, le 19 avril 2023 – Le conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey a annoncé son intention de ne pas procéder à la tonte des gazons des propriétés municipales au cours du mois de mai afin de préserver les pissenlits et ainsi de favoriser le développement des insectes pollinisateurs. Il encourage l'ensemble de la population de sa localité et de l'ensemble de la MRC à faire de même.

« À Saint-Félix, nous avons à cœur la préservation de notre environnement. Si le fait de ne pas tondre le gazon pendant un mois donne à nos abeilles le coup de pouce nécessaire pour amorcer la saison du bon pied et ensuite voir à la pollinisation de nos cultures, qui comptent pour plus du tiers de notre alimentation, alors c'est certain qu'on est partant », affirme le maire de Saint-Félix, Sylvain Cormier.

Le conseil de ville souhaite jouer le rôle d'ambassadeur auprès de sa population, mais également des citoyens de l'ensemble de la région afin que tous se serrent les coudes pour laisser les pissenlits en place quelques semaines pour qu'ils puissent nourrir les insectes pollinisateurs qui sortent de leur hiver. Dès le mois de juin, il sera alors plus indiqué de tondre.

« Les pissenlits représentent la première nourriture disponible pour les abeilles à l'arrivée du printemps. On sait que ce n'est pas nécessairement esthétique ces fleurs tantôt jaunes dans un beau parterre vert, mais il y a des moments où la préservation de l'environnement doit primer sur le pavoisement », continue le maire.

Depuis 2021, ce sont plus de 200 villes et villages qui ont invité leurs citoyens à participer au Défi Pissenlits pour supporter les abeilles.



Nouvelle édition du Défi pissenlits

CONCOURS DE LA PLUS BELLE PELOUSE

Envoyez-nous une photo de votre pelouse et courez la chance de gagner 1 de nos prix !

À gagner ?

2 superbes paquets cadeaux des mielleries de votre région King et KEB

Pour participer :

Envoyez-nous une photo de votre pelouse avec vos plus beaux pissenlits à : inspection.batiment@saintfelixdekingsey.ca

Votre photo sera publiée sur la page Facebook de la municipalité.

Les 10 premiers participants repartiront avec un sachet de semences exclusives de fleurs mellifères préparé spécialement en vue de l'événement par la miellerie King.

Pourquoi participer ?

Le Défi Pissenlits est une initiative 100% québécoise portée depuis 2021 par le couple d'apiculteurs fondateurs de Miel&Co. Ce mouvement vise à sensibiliser la population à l'importance des insectes pollinisateurs. Chaque printemps, Villes et citoyens sont invités à retarder la tonte de leur gazon afin d'offrir nectar et pollen aux abeilles grâce aux pissenlits naturellement présents dans nos pelouses. Grâce à ce coup de pouce, les abeilles ont suffisamment d'énergie pour commencer la saison de pollinisation des plantes et assurer le tiers de notre alimentation!



TOURNOI DE BALLE DONNÉE À SAINT-FÉLIX DE KINGSEY



PROFITS REMIS À LA FONDATION DU CHU DE QUÉBEC



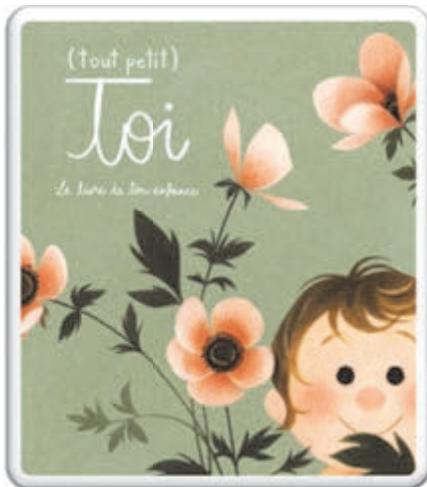
TOURNOI DE BALLE À LA MÉMOIRE DE NANCY TURCOTTE

**DÉCÉDÉE D'UNE TUMEUR NEURO-ENDOCRINE
DU 26 AU 28 MAI 2023**



**POUR PLUS D'INFORMATIONS, VISITEZ NOTRE PAGE
FACEBOOK : TOURNOI NANCY TURCOTTE (BALLE DONNÉE)**

Bienvenue à tous les nouveau-nés de Saint-Félix



La section locale de Saint-Félix-de-Kingsey désire souligner l'arrivée des nouveau-nés de notre municipalité.

Nous remettons à chacun(e)
« Le livre de ton enfance »
que les parents pourront compléter de
la naissance jusqu'à la fin du primaire !

De plus, une assurance-vie,
PROMO BÉBÉ, vous sera offerte
gratuitement. Cette assurance
couvrira de l'âge de 14 jours à 1 an.

Tous les parents de notre municipalité
en attente d'un nouveau-né ou
tout autre personne pourront
faire une demande.

Informations et inscription :
819 848-1016
ou par courriel : giselelaroche@live.ca

SécuriAide



PROMO BÉBÉ
de la SSJBCQ

ASSURANCE VIE GRATUITE

de **10 000 \$**
de 14 jours à 1 an!

UNE ASSURANCE VIE
GRATUITE POUR MOI!
YOUPPI!

Inscrivez votre nouveau-né
et profitez de cette promotion!



IMPORTANT - AVIS - VIGNETTES 2023

2023

Depuis le 14 mars, les vignettes 2023 sont obligatoires sur le bac de poubelle pour le ramassage des ordures. N'oubliez pas que le bac doit être placé les roues vers la maison et la vignette face à la rue et doit être mis la veille de la collecte! Sans ça et sans vignette 2023, votre bac ne sera pas ramassé! Avant de faire un appel à la Municipalité merci de vérifier la conformité de votre bac!

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 5 juin et le mardi 4 juillet, à 20h, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES (TEMPO)



Nous vous rappelons que la période prévue pour l'utilisation d'un abri pour automobile est du 15 octobre au 15 mai. À cette date, le tout doit être enlevé complètement et remisé.

LE STATIONNEMENT DANS LES RUES, ROUTES, CHEMINS ET RANGS



Il est à nouveau permis d'immobiliser ou de stationner un véhicule dans une rue ou un chemin public la nuit, entre minuit et 7h, du 16 avril au 31 octobre 2022, et ce, sur tout le territoire de la municipalité, à moins d'avis contraire (règl. 513-1);

POUR LES VÉHICULES LOURDS EN ZONE RÉSIDENTIELLE

Pour ce qui est des véhicules lourds, l'interdiction se poursuit : Il est donc interdit en tout temps de stationner ou d'immobiliser un véhicule lourd ayant une masse nette de plus de 3 000 kilogrammes ou une remorque en bordure de l'emprise, dans une zone résidentielle, sauf pour effectuer une livraison ou un travail.

PERMIS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, INSTALLATION SEPTIQUE, VENTE DE GARAGE ET AUTRES



Pour rencontrer ou parler avec l'inspectrice, prévoir un rendez-vous par courriel à l'adresse suivante : inspection.batiment@saintfelixdekingsey.ca

ou laisser un message sur sa boîte vocale au 819 848-2321 poste 112

*N'oubliez pas de prévoir un délai d'au plus 30 jours pour l'obtention d'un permis.

VENTE DE GARAGE SANS PERMIS

Les 10 et 11 juin prochains se tiendra la vente de garage sans permis sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey. L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps!



HORAIRE DU BUREAU D'INSPECTION

Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Les mercredi et vendredi de 9h à 12h
Sur rendez-vous

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veillez noter que les bureaux municipaux seront fermés lundi le 22 mai 2023, en raison de la Journée Nationale des Patriotes.



CHANGEMENTS – MESURES ET VIDANGES DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

À partir de cette année, la municipalité mesurera les fosses septiques aux deux ans. De plus, prendre note qu'afin de se conformer aux normes CNESST quelques changements s'appliquent relativement à l'accessibilité et au dégagement des couvercles. Bien vouloir prendre connaissance du communiqué Enviro 5 expliquant en détails ces nouvelles exigences. La période de mesurage et de vidange de boues de fosses septiques débutera le 15 mai prochain sur le territoire de la Municipalité.

Surveillez votre courrier, vos lettres et un dépliant vous seront envoyés. Ce sont des informations importantes sur les actions à poser, afin de permettre aux employés municipaux d'effectuer le travail avec efficacité!

Si un changement d'adresse postale a été fait récemment, assurez-vous d'en aviser la Municipalité rapidement.

Ces mesures sont obligatoires en vertu du règlement Q2-r.22 et servent à déterminer si votre fosse septique doit être vidangée.



Si une vidange est nécessaire, une lettre vous sera envoyée dans la semaine suivant la mesure de la fosse.

Nous vous remercions de votre collaboration!

CONSEILS PRATIQUES POUR AIDER À PROLONGER LE DÉLAI ENTRE CHAQUE VIDANGE DE VOTRE FOSSE SEPTIQUE

Tout d'abord, il ne faut pas utiliser votre toilette comme une poubelle. En effet, votre fosse septique n'est pas conçue pour décomposer les serviettes hygiéniques, tampons, condoms, cotons-tiges, pansements, serviettes humides, mouchoirs, essuie-tout, mégot de cigarette, cheveux et autres résidus. De plus, l'utilisation d'un broyeur à déchets augmente jusqu'à 20% la quantité de matières organiques à décomposer dans l'installation septique et en réduit l'efficacité.

La fosse septique a pour but d'effectuer la liquéfaction de toutes les matières qui passent de la maison vers la fosse. Des bactéries et des microbes (micro-organismes) ont pour mission de « digérer » et d'assurer la décomposition de tout ce qui se trouve dans l'installation septique.

Cependant, certains produits ménagers ou chimiques que nous utilisons tuent ces micro-organismes en plus d'être dommageables pour l'environnement. L'équilibre de votre fosse se trouve perturbé et la décomposition devient difficile, voire nulle. Cela entraîne un besoin de vidange plus fréquent, l'élimination naturelle étant perturbée.

Voici donc ce qui ne devrait PAS se retrouver dans votre fosse septique :

- > Eau de javel;
- > Produit de nettoyage de toilette;
- > Produit pour déboucher les tuyaux style « Drano »;
- > Détergents contenant des phosphates;
- > Peinture;
- > Vernis;
- > Diluant;
- > Huile;
- > etc.

Pour protéger votre fosse septique et rallonger sa durée de vie, évitez ces produits et choisissez des produits adaptés à votre installation septique.



Veillez noter que ces informations visent à aider les citoyens à maintenir leur fosse septique en santé. Cela dit, bien que ces conseils servent à contribuer à l'équilibre naturel, ils ne garantissent en aucun cas le prolongement du délai de vidange de cette dernière. De plus, ces informations ne constituent pas une liste exhaustive des conseils à appliquer.



PRÉPAREZ-VOUS! LA CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS EST LE 23 MAI 2023

TOUT DOIT ÊTRE DIRECTEMENT AU SOL

AUCUN OBJET déposé dans une remorque ou « trailer » ne sera ramassé.

Nous recommandons également que les matières soient triées et placées séparément afin d'être ramassées.

VOLUME MAXIMUM

La quantité doit être équivalente à 2 mètres cubes (6,5 pi long x 6,5 pi large)

Matériaux non ramassés***Rappel***

Voici une liste de plusieurs matériaux qui ne sont pas ramassés lors de l'enlèvement des encombrants et certaines solutions à vos problèmes :

1- VOUS RÉNOVEZ, VOUS CONSTRUISEZ, VOUS DÉMOLISSEZ...

Note : Veuillez prendre note que les matériaux secs provenant de travaux de démolition, de rénovation ou de construction sont exclus de cet enlèvement.

Solution : Vous pouvez louer des conteneurs auprès de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François en composant le 819 395 5096.

2- VOUS AVEZ DES BATTERIES D'AUTOMOBILES...

Solution : Informez-vous près de chez vous, car la plupart des garages

acceptent de reprendre les vieilles batteries.

3- VOUS AVEZ DES PNEUS QUI NE SERVIRONT PLUS...

Solution : Informez-vous près de chez vous, car la plupart des centres de pneus acceptent de les reprendre.

4- VOUS AVEZ BEAUCOUP DE MÉTAUX...

Solution : Veuillez téléphoner à des ferrailleurs de votre région afin qu'ils puissent ramasser les métaux avant l'enlèvement des gros rebuts.

5. VOUS AVEZ DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES (TÉLÉVISEUR, ORDINATEUR ETC)...

Solution : Consultez le site <https://lesserpuariens.com/> pour trouver un point de dépôt.

6- VOUS AVEZ DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS...

Note : Nul ne peut déposer, lors de l'enlèvement des encombrants, tout contenant muni d'un couvercle, d'une porte ou de tout autre dispositif de fermeture, à moins d'avoir au préalable enlevé les portes et couvercles de façon à ce qu'aucun enfant ne puisse, en s'y introduisant, y rester enfermé.

* Veuillez prendre note que les articles tels que : cuisinières et autres meubles doivent être déposés au chemin le plus tôt possible, la veille de l'enlèvement, afin de permettre aux récupérateurs de les ramasser.

** Tous les appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, climatiseurs, etc.) qui contiennent des halocarbures ne seront pas ramassés. Selon la disposition particulière retrouvée à l'article 14 du règlement sur les halocarbures, la Régie des matières résiduelles du Bas-Saint-François n'est plus en mesure de prendre ces appareils lors de la collecte des encombrants.

Solution : Retirer les moteurs de ce type d'appareil électroménager et apportez-les à l'Écocentre. La Régie pourra alors ramasser le reste.

7- VOUS AVEZ DES BRANCHES D'ARBRES...

Note : Vous devez couper vos branches et les attacher de façon à ne pas excéder la longueur d'un (1) mètre. Pour les feuilles mortes ou autres résidus du même genre, ils doivent être ensachés dans des sacs hydrofuges.

8- VOUS AVEZ DES OBJETS LOURDS...

Note : Les matières résiduelles telles que la pierre, le béton, la terre ou tout autre rebut semblable ne seront pas ramassées.

Solution : Vous pouvez vous informer auprès d'une carrière ou les apporter à l'Écocentre.

9- VOUS AVEZ DES SUBSTANCES DANGEREUSES...

Note : Veuillez prendre note qu'il est interdit de déposer des substances dangereuses telles que : peinture, teinture, huile, graisse ou autres matières semblables ainsi que des récipients contenant ces matières.

Solution : Rapportez vos contenants de peinture et teinture dans des endroits où il vous est possible d'en acheter ou encore rapportez-les à l'Écocentre.

Ceci n'est qu'une courte liste pour plus d'informations consultez le site du RGMR Bas St François au <https://www.rgmrbasstfrancois.ca>

Protégeons notre planète et déposons nos déchets aux bons endroits!

ÉCOCENTRE DE LA MRC DE DRUMMOND - COORDONNÉES :

5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, à l'arrière des installations de Récupération Centre du Québec.

Questions? 819 477-1312 ou info@recuperaction.ca

PROTÉGEONS NOTRE PLANÈTE ET DÉPOSONS NOS DÉCHETS AUX BONS ENDROITS !

ERRATUM

Dans l'édition de mars 2023 à la section « Dernière séance en bref », nous aurions dû lire : Séance ordinaire du 9 janvier 2023 et non, du 5 décembre 2022.

DERNIÈRE SÉANCE EN BREF

www.saintfelixdekingsey.ca



SÉANCE ORDINAIRE DU 6 mars 2023

En cas de disparité entre le présent article du journal *Le Félix* et le procès-verbal adopté en séance de conseil, ce dernier prévaut.

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 6 mars 2023, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Madame Marie Gauvin	conseillère	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

Une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 6 février 2023 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation.

COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

Acceptation de l'aide financière (1000 \$) pour les jeudis en chanson.

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE EN INSPECTION

Les Municipalités désirent mettre en place une coopération intermunicipale durable et financièrement viable afin de partager une ressource en inspection.

Saint-Félix-de-Kingsey a été nommée responsable du projet par les Municipalités participantes et elle a accepté ce rôle.

Saint-Félix-de-Kingsey a déposé au nom des Municipalités une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds Régions et Ruralité pour le projet de partage d'une ressource en inspection.

Les Municipalités désirent conclure une entente intermunicipale conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) afin de prévoir les termes, conditions et modalités de leur entente relativement au partage des services qui seront rendus par la ressource en inspection.

ENTENTES INTERMUNICIPALES EN MATIÈRE DE TRANSPORT COLLECTIF ET DE TRANSPORT ADAPTÉ

En vertu de l'article 48.35 de la Loi sur le transport (L.R.Q. c.T-12), une municipalité locale peut prendre les mesures qu'elle estime appropriées pour promouvoir l'organisation et le fonctionnement des services de transport de personnes qu'elle n'organise pas elle-même et fournir des services de soutien à ceux qui les organisent.

Toute municipalité locale doit contracter avec une personne afin d'assurer aux personnes handicapées l'accès sur son territoire à des moyens de transport adaptés à leurs besoins et peut accorder des

subventions à un organisme à but non lucratif qui assure l'organisation d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées et à cette fin, conclure une entente avec cet organisme quant au service à être exploité.

Toute municipalité peut conclure une entente avec toute autre municipalité, quelle que soit la loi qui la régit, relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence, et ce, en vertu des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1).

La Municipalité et la MRC désirent s'entendre pour conclure une entente déléguant à la MRC les compétences conférées à la Municipalité en matière de transport collectif et de transport adapté.

Le Conseil approuve l'entente intermunicipale relative au service de transport collectif et l'entente intermunicipale relative au service de transport adapté.

DEMANDE D'UNE PUBLICITÉ DE LA PART D'EXPO RICHMOND FAIR

Une demande de publicité reçue du conseil d'administration d'Expo Richmond Fair pour un montant de 140 \$ pour l'année 2023.

Le Conseil accorde une publicité de 140 \$ à Expo Richmond Fair pour une page complète en couleur dans le bottin.

NOMINATION D'UNE PERSONNE, SUR UNE BASE PERMANENTE, AU POSTE DE TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Communication est donné par M. Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier, relatif à la nomination, sur une base permanente, de Mme Camille Royer au poste de trésorière adjointe.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la nomination, sur une base



permanente, de Mme Camille Royer au poste de trésorière adjointe et ce, à compter de ce jour, aux termes d'une probation satisfaisante.

ASSUJETTISSEMENT DU LOT 5 739 561 DU CADASTRE DU QUÉBEC AU DROIT DE PRÉEMPTION

Considérant que le Règlement numéro 627 intitulé Règlement concernant l'exercice du droit de préemption sur un immeuble permet à la municipalité d'exercer un droit de préemption sur des immeubles d'intérêt pour des fins municipales.

Il est dans l'intérêt de la municipalité d'exercer un tel droit sur le lot 5 739 561 du cadastre du Québec.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'assujettir au droit de préemption le lot 5 739 561 du cadastre du Québec, aux fins d'y établir un bâtiment municipal.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2023

COMPTES À PAYER 65 335,85 \$

Le rapport détaillé des dépenses pour le mois de février 2023, est soumis par le directeur général et greffier-trésorier, et accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

SÉCURITÉ INCENDIE

10 appels : 5 appels de premier répondant, 2 entraides à Saint-Lucien, 2 alarmes incendie et 1 alarme CO².

AVIS DE MOTION À ÊTRE DONNÉ D'UN RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 514-3 ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 514-4

À la suite d'un rapport de M. Alexandre Côté, directeur-général et greffier-trésorier, M. Mario Lemire donne l'avis de motion d'un règlement remplaçant le règlement 514-3, et dépôt du projet de règlement numéro 514 4 afin de régir sur « les systèmes d'alarme sur son territoire ».

SOUSSIONS REÇUES POUR LE FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE DES CHEMINS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Communication est donnée d'un rapport de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement aux soumissions reçues

pour le fauchage et le débroussaillage des chemins sur le territoire de la municipalité pour l'année 2023 se résumant comme suit :

9189-9849 Québec Inc.

Fauchage : 10 860,32 \$ av. taxes

(ML entreprise, Bécancour)

Débroussaillage : 5 252 \$ av. taxes

Entreprise MMR Turcotte Inc.

Fauchage : 9 200 \$ av. taxes

(Princeville) Débroussaillage : 6 800 \$

av. taxes

9253-4015 Québec Inc.

Fauchage : 6 410 \$ av. taxes

(Drummondville)

Débroussaillage : 8 890 \$ av. taxes

La plus basse soumission étant conforme, le directeur des travaux publics recommande d'octroyer le contrat à 9253-4015 Inc. au prix soumis.

SOUSSION REÇUE POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS

Communication est donnée d'un rapport de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue sur une invitation à soumissionner pour le nivelage des chemins sur le territoire de la municipalité pour l'année 2023 et 2024 en raison de 250 hres se résumant comme suit :

2023 2024

Tarif horaire 180 \$

avant taxes 190 \$ avant taxes

J. Noël Francoeur Inc. 45 000 \$

avant taxes 47 500 \$ avant taxes

La seule soumission reçue étant conforme, le directeur des travaux publics recommande d'octroyer le contrat à J. Noël Francoeur Inc. au prix soumis.

DÉPÔT AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX PRÉVUS POUR LES ANNÉES 2019 À 2023 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES ET DE VOIRIE LOCALE

Communication est donnée d'un rapport de M. Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier, concernant le dépôt auprès du

ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux prévus pour les années 2019 à 2023 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale.

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport de M. Alexandre Côté et la programmation de travaux prévus pour les années 2019 à 2023 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale.

SOUSSION REÇUE POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE PLUSIEURS RUES ET RANGS DE LA MUNICIPALITÉ

Communication est donnée par M. Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier, concernant une soumission reçue relatif à des travaux de réparations de pavage dans plusieurs rues et rangs de la municipalité se résumant comme suit :

Pavage Veilleux 19 312 \$ avant taxes

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la communication du directeur général, de retenir les services de Pavage Veilleux concernant les travaux de pavage dans certains rangs et rues de la municipalité au montant de 19 312 \$ taxes non incluses.

CONGRÈS COMBEQ 2023 LES 20, 21 ET 22 AVRIL 2023

Considérant l'importance pour la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey de suivre l'évolution du service d'inspection et que le congrès de la Corporation des Officiers municipaux en Bâtiments et en Environnement du Québec (COMBEQ), par la diversité de ses ateliers, est un moyen privilégié pour les inspecteurs d'établir un réseau de contacts et de se renseigner sur les derniers développements en matière d'urbanisme.



Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspectrice M^{me} Véronique Auger à participer au congrès de la COMBEQ 2023 qui se tiendra à Rimouski du 20 au 22 avril 2023.

Et que les frais d'inscription au congrès, au montant de 640 \$ plus taxes, soient payés par la municipalité, de même que les frais de séjours (hébergement, repas et déplacements).

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 628 RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Communication est donnée du règlement numéro 628 régissant la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité.

La municipalité a le pouvoir, en vertu des articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de mettre en application et de maintenir en vigueur un règlement relatif à la démolition d'immeubles.

Attendu que le conseil souhaite régir et contrôler la démolition d'immeubles sur son territoire.

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme a été modifiée en 2017, 2019 mais surtout en 2021 quant aux dispositions concernant la démolition d'immeubles et qu'il y a lieu de s'assurer que les dispositions dudit règlement sont en concordance avec ces modifications de la Loi. Une obligation d'y intégrer des dispositions quant aux immeubles à valeur patrimoniale est d'ailleurs présente, et ce, d'ici le 1^{er} avril 2023, soit 2 ans après la sanction de la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives (loi no 69, article 137).

La procédure d'adoption applicable a été régulièrement suivie, un avis de motion du présent règlement a été donné le 6 février 2023 et une assemblée publique de consultation a été tenue le 24 février 2023.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 628 tel que soumis par le greffier.

NOMINATION – COMITÉ DE DÉMOLITION

Le mandat des membres du comité de démolition est d'une année et il est renouvelable conformément à l'article 148.0.3. de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le comité est composé de trois (3) membres du conseil nommés pour un mandat d'un (1) an.

Il est proposé par M. Simon Lauzière, appuyé par M. Éric Provencher de nommer les membres suivants au sein du comité de démolition pour un mandat d'un an à compter du 1^{er} mars 2023 jusqu'au 1^{er} mars 2024 :

- Mme Marie Gauvin, à titre de présidente
- M. Jean-François De Plaen
- M. Mario Lemire

Il est également résolu de nommer M. Le maire Sylvain Cormier à titre de membre substitut pour un mandat d'un an à compter du 1^{er} mars 2023 jusqu'au 1^{er} mars 2024.

EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE ADJOINTE POUR LE CAMP DE JOUR

Communication est donnée d'un rapport du comité des ressources humaines, relatif à l'embauche d'une coordonnatrice adjointe pour le service d'animation estivale sur une base temporaire.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du comité des ressources humaines, et de procéder à l'embauche de Mme Fanny Desharnais sur une base temporaire pour la saison estivale.

DEMANDE D'UN DROIT DE PASSAGE POUR LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Correspondance reçue le 1^{er} mars 2023 demandant à la municipalité l'autorisation de passage du convoi du Grand Défi Pierre Lavoie et de l'utilisation d'un drone.

Le convoi cycliste empruntera la route Qc-255 et la Qc-243, le 10 juin 2023, en fin d'après-midi entre 16 h et 17 h.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le passage d'un convoi d'environ 1000 cyclistes qui empruntera la route Qc-255 et la Qc-243 le 10 juin 2023, et l'utilisation d'un drone dans le cadre du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie.

DÉPÔT – LISTE DES CONTRATS

Dépôt – Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ (2023).

RENOUVELLEMENT ANNUEL AVEC PARTENAIRES 12-18 CENTRE- DU QUÉBEC

Demande de renouvellement reçu de la part de l'organisme Partenaires 12-18 Centre- du Québec pour un montant de 4146,80\$.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la municipalité avec Partenaires 12-18 et de précéder au versement de 4146,80\$ représentant 2,80 \$ per capita 2023.

RAPPORT DES ÉLUS

M. Simon Lauzière mentionne les impacts sur les PFAS en Europe et dans certaines municipalités au Québec. Il mentionne également un bris sur camion incendie mais qu'une location a été faite et la situation est sous contrôle.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h46

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 mars 2023

En cas de disparité entre le présent article du journal *Le Félix* et le procès-verbal adopté en séance de conseil, ce dernier prévaut.

Procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 27 mars 2023, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située

au 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Éric Provencher
conseiller siège 1



DERNIÈRE SÉANCE EN BREF

www.saintfelixdekingsey.ca

- Monsieur Douglas Beard
conseiller siège 2
- Monsieur Simon Lauzière
conseiller siège 3
- Madame Marie Gauvin
conseillère siège 4
- Monsieur Mario Lemire
conseiller siège 5
- Monsieur Jean-François De Plaen
conseiller siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS RÉGION ET RURALITÉ – MRC ILLUMINATION DES ESPACES PUBLICS.

Le conseil autorise le directeur général à soumettre une demande d'aide financière de 15 905,61 \$ pour le projet d'illumination des espaces publics au FRR et signer tous documents à cet effet. (Coût total du projet de 30 300 \$ av. taxes)

SOUSSION RECUE POUR LE PROJET ILLUMINATION DES ESPACES PUBLICS

Communication est donnée par M. Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier, relativement à une soumission reçue

concernant un appel de projet pour l'éclairage des espaces publics, se résumant comme suit :

- Leblanc Illuminations-Canada
12 365,17 \$ av. taxes
- Éclairage oasis
30 300 \$ av. taxes

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la communication de M. Alexandre Côté et autorise l'achat des lumières à OASIS aux prix soumis conditionnels à la subvention du FRR.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 07



THE MUNICIPALITY WISHES TO INFORM YOU

www.saintfelixdekingsey.ca

Translated by: Rebecca Taylor

IMPORTANT - NOTICE - VIGNETTES 2023

2023

Since March 14, the 2023 stickers are mandatory on the bin bin for garbage collection. Do not forget that the bin must be placed with the wheels towards the house and the sticker facing the street and must be put in the day before the collection! Without this and without a 2023 vignette, your bin will not be picked up!

NEXT MUNICIPAL COUNCIL MEETINGS

Monday, June 5th, and Monday, July 4th at 8 p.m., in Salle Desjardins located at 6115-A, rue Principale.

WINTER CAR SHELTER (TEMPO)

Your winter car shelter is permitted to be up from October 15th to May 15th each year. After this date, it must be completely dismantled and put away.



PARKING IN THE STREETS, ROUTES AND RANGES

It is again permitted to immobilize or park a vehicle in a street or a public road at night, between midnight and 7 a.m., from April 16 to October 31, 2023, throughout the territory of the municipality, unless otherwise indicated regl. 513-1);



FOR HEAVY VEHICLES IN RESIDENTIAL ZONES

As for heavy vehicles, the ban continues: It is therefore prohibited at all times to park or immobilize a heavy vehicle with a net mass of more than 3,000 kilograms or a trailer along the right-of-way, in a residential area, except to make a delivery or work.



CONSTRUCTION, RENOVATION, SEPTIC INSTALLATION, GARAGE SALES AND OTHER PERMITS

CONSTRUCTION PERMIT, RENOVATION, SEPTIC INSTALLATION,

SALE OF GARAGE AND OTHERS

To meet or speak with the inspector, schedule an appointment by email at the following address: inspection.batiment@saintfelixdekingsey.ca or leave a message on her voicemail at 819 848-2321 ext. 112

* Remember to allow a maximum of 30 days to obtain a permit.

Garage sale without a permit

On June 10 and 11, the permit-free garage sale weekend will be held throughout the municipality of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey. The activity will take place rain or shine!



SCHEDULE FOR THE INSPECTOR'S OFFICE

Monday, Tuesday, and Thursday from 9 a.m. to 12 p.m. and from 1 p.m. to 4:30 p.m.

Wednesday and Friday from 9 a.m. to 12 p.m.

With an appointment

MUNICIPAL OFFICES CLOSED

Please note that the municipality will be closed on Monday, May 22nd, 2023, for National Patriots Day.



CHANGES – MEASURING OF SEPTIC TANK MUDS AND EMPTYING

Starting this year, the municipality will measure septic tanks every two years. In addition, please note that in order to comply with CNESST standards, some changes apply regarding the accessibility and clearance of covers. Please read the Enviro 5 press release explaining in detail these new requirements. The period of measurement and emptying of septic tank sludge will begin on May 15 on the territory of the Municipality.



Watch your mail, your letters and a leaflet will be sent to you. This is important information on the actions to be taken, in order to allow municipal employees to carry out the work efficiently!

THE MUNICIPALITY WISHES TO INFORM YOU

www.saintfelixdekingsey.ca

Translated by: Rebecca Taylor



If a change of mailing address has recently been made, be sure to notify the Municipality as soon as possible.

These measurements are mandatory under regulation Q2-r.22 and are used to determine if your septic tank needs to be emptied.

If an emptying is necessary, a letter will be sent to you within a week of the measurement of the pit.

We thank you for your collaboration!

PRACTICAL ADVICE TO HELP EXTEND THE PERIOD BETWEEN EMPTYING YOUR SEPTIC TANK

First of all, the toilet should not be used like a garbage. In effect, your septic tank is not built to dispose of sanitary napkins, tampons, condoms, cotton tips, bandages, wet towelettes, kleenex, paper towels, cigarette butts, hair, and other residues. In addition, the use of a crusher with waste increases up to 20 % the quantity of organic matter to decompose in the septic installation and reduces the efficiency.

The septic tank aims at making the liquefaction of all the materials which pass from the house towards the pit. Bacteria and microorganisms have a mission to digest and to assure the decomposition of all which is in the septic installation.

Depending on certain cleaning products or chemicals which are used, they can kill the microorganisms as well as being damaging to the environment.

The balance of your pit is disrupted, and the decomposition becomes difficult, even nil. It entails a need for more frequent draining, the natural elimination being disrupted.

Here is what should NOT be found in your septic tank:

- > Javex
- > Toilet cleaning products
- > Products which unblock drains like "Drano"
- > Detergents containing phosphates
- > Paint
- > Varnish
- > Dilutant
- > Oil
- > Etc.

To protect your septic tank and to prolong its life, avoid these products and choose products adapted to your septic installation.

Please note that this information aims at helping the citizens to maintain their septic tank's health. Having said that, although this advice serves to contribute to the natural balance, they guarantee on no account the continuation of the extension of draining of the latter. Furthermore, this information does not constitute an exhaustive list of the advice to be applied.



PREPARE YOURSELVES! BIG GARBAGE COLLECTION IS ON MAY 23, 2023

EVERYTHING MUST BE DIRECTLY ON THE GROUND

NO OBJECT deposited in a trailer or "trailer" will be picked up.

We also recommend that materials be sorted and placed separately for collection.

MAX VOLUME

Quantity should be equivalent to 2 cubic meters (6.5ft long x 6.5ft wide)

There are many resources in the territory of the MRC of Drummondville to get rid of these types of devices. More information on drop-off points can be obtained by visiting appligr.ca or lesserpuariens.com.

For any other information about garbage collection or recycling, visit <http://www.rgmrbasstfrancois.ca/>

Reminder

Here is a list of materials that will not be picked up and certain solutions to your problems:

1- Renovation, Construction and Construction materials...

ATTENTION: Please take note that dry materials resulting from work of demolition, renovation or

construction are excluded from this removal.

SOLUTION : You can rent containers with the « Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François » by calling (819) 395-5096.

2- You have automobile batteries...

SOLUTION : Most garages take back used batteries, inform yourself.

3- You have tires that you never use...

SOLUTION : Consult tire merchants in your area as most places that sell tires will take them.

4- You have lots of metal...

SOLUTION : Phone the scrap merchants in the region so that they can collect metals before big garbage day.

5- You have electronic devices (computers etc.)

Solution: Visit <https://lesserpuariens.com/> to find a drop-off point.

6- You have household appliances....

Note: It is forbidden to put out any garbage that has a lock, door, or lid on it without first removing the door, lock, or lid so that a child cannot become stuck or locked inside these items.

*Please take note that any stove, televisions, and other furniture needs to be put out beside the road as soon as possible the day before the pickup in order to allow it to be picked up.

**All household electrical appliances which contain Freon gas will not be collected. According to the specific stipulations found in article 14 of the ruling on Freon gas we are no longer able to collect appliances containing this on big garbage day.

SOLUTION : Remove the motors from this type of appliance and take them to the Ecocentre. The Régie can then pick up the rest.



THE MUNICIPALITY WISHES TO INFORM YOU

www.saintfelixdekingsey.ca

Translated by: Rebecca Taylor

7- You have tree branches...

ATTENTION : If you are putting out tree branches, they must be cut and tied so as not to exceed the length of one (1) meter.

8- You have heavy objects...

ATTENTION : Large refuse such as stone, concrete, earth or any other similar refuse will not be picked up. Pool filters will not be picked up if they are full of sand.

SOLUTION : To prevent certain objects such as stone, concrete, earth, or any other similar rubbish from remaining by the side of the road, find out from a quarry about the possibility of burying them.

9- You have dangerous substances...

ATTENTION : Please take note that it is forbidden to throw out dangerous substances like; paint, stain, oil, grease or other similar materials or

containers containing these materials.

SOLUTION : Return your containers of paint and stain to a location where it can be purchased. Certain municipalities have containers for this reason.

This is just a short list for more information see the RGMR Bas St François website at <https://www.rgmrbasstfrancois.ca>

Let's protect our planet and put our waste in the right places!



LAST SESSION IN BRIEF

www.saintfelixdekingsey.ca

ORDINARY MEETING march 6, 2023

In case of disparity between this article in the *Le Félix Journal* and the minutes adopted at the council meeting; the latter will prevail.

Minutes of the regular meeting of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey, held publicly on March 6, 2023, at 8 p.m., in the municipal council chambers, located at 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Mayor Sylvain Cormier chairs this meeting.

The following councilors are present, all forming a quorum:

- Mr. Sylvain Cormier
mayor
- Mr. Éric Provencher
Councilor seat 1
- Mr. Douglas Beard
Councilor seat 2
- Mr. Simon Lauzière
Councilor seat 3
- Ms. Marie Gauvin
Councilor seat 4
- Mr. Mario Lemire
Councilor seat 5
- Mr. Jean-François De Plaen
Councilor seat 6

Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk-Treasurer is also present.

MINUTES - ADOPTION

A copy of the minutes of the meeting of the municipal council of Saint-Félix-de-Kingsey held on February 6, 2023, was given to each

member of the council within the deadlines provided for in the municipal code, which is submitted for approval.

NEWS RELEASES AND CORRESPONDENCE

Acceptance of financial assistance (\$1,000) for Thursdays in Song.

SIGNATURE OF THE MEMORANDUM OF AGREEMENT FOR INTERMUNICIPAL COOPERATION IN INSPECTION

The Municipalities wish to set up a sustainable and financially viable intermunicipal cooperation in order to share an inspection resource.

Saint-Félix-de-Kingsey has been appointed project manager by the participating municipalities and has accepted this role.

Saint-Félix-de-Kingsey submitted a request for financial assistance on behalf of the Municipalities under Part 4 – Support for intermunicipal cooperation of the Regions and Rurality Fund for the project to share an inspection resource.

The Municipalities wish to conclude an intermunicipal agreement in accordance with articles 569 and following of the Municipal Code of Quebec (RLRQ, c. C-27.1) in order to provide for the terms, conditions and modalities of their agreement relating to the

sharing of the services which will be provided by the resource. under inspection.

INTERMUNICIPAL AGREEMENTS ON PUBLIC TRANSIT AND PARATRANSIT

Under section 48.35 of the Transport Act (R.S.Q. c.T-12), a local municipality may take the measures it deems appropriate to promote the organization and operation of passenger transport services that it does not organize itself and provide support services to those who organize them.

Every local municipality must enter into a contract with a person in order to ensure that handicapped persons have access in its territory to means of transport adapted to their needs and may grant subsidies to a non-profit organization which organizes a special transportation service for handicapped persons and to that end, enter into an agreement with that organization regarding the service to be operated.

Any municipality may enter into an agreement with any other municipality, regardless of the law that governs it, relating to all or part of an area of their jurisdiction, under articles 569 and following of the Municipal Code of Quebec (L.R.Q. c. C-27.1).

The Municipality and the MRC wish to agree to conclude an agreement delegating to the MRC the powers conferred on the



Municipality in matters of public transit and paratransit.

Council approves the intermunicipal agreement relating to public transit service and the intermunicipal agreement relating to paratransit service.

REQUEST FOR ADVERTISING FROM EXPO RICHMOND FAIR

A publicity request received from the Expo Richmond Fair Board of Directors for the amount of \$140 for the year 2023.

The Council grants a \$140 advertisement to Expo Richmond Fair for a full color page in the directory.

APPOINTMENT OF A PERSON, ON A PERMANENT BASIS, TO THE POSITION OF ASSISTANT TREASURER

Communication is given by Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk-Treasurer, regarding the appointment, on a permanent basis, of Mrs. Camille Royer to the position of Assistant Treasurer.

It is unanimously resolved by the councilors to proceed with the appointment, on a permanent basis, of Mrs. Camille Royer to the position of assistant treasurer and this, as of this day, under the terms of a satisfactory probation.

SUBJECT OF LOT 5 739 561 OF THE CADASTRE OF QUEBEC TO THE RIGHT OF PRE-EMPTION

Considering that By-law number 627 entitled By-law concerning the exercise of the right of pre-emption on an immovable allows the municipality to exercise a right of pre-emption on immovables of interest for municipal purposes.

It is in the interest of the municipality to exercise such a right on lot 5 739 561 of the Quebec cadastre.

It is unanimously resolved by councilors to subject lot 5 739 561 of the cadastre of Quebec to the right of first refusal, for the purpose of establishing a municipal building there.

PRESENTATION AND ADOPTION OF EXPENDITURE FOR THE MONTH OF FEBRUARY 2023

ACCOUNTS PAYABLE \$65,335.85

The detailed report of expenses for the month of February 2023, is submitted by the Director General and Clerk-Treasurer, and accepted as presented and that he be authorized to pay the said expenses.

FIRE SAFETY

10 calls: 5 first responder calls, 2 mutual assistance in Saint-Lucien, 2 fire alarms and 1 CO 2 alarm.

NOTICE OF MOTION TO BE GIVEN OF A REPLACEMENT BY-LAW BY-LAW 514-3 AND TABLING OF DRAFT BY-LAW 514-4

Following a report by Mr. Alexandre Côté, Director-General and Clerk-Treasurer, Mr. Mario Lemire gives the notice of motion for a by-law replacing by-law 514-3, and tabling of draft by-law number 514 4 to govern “alarm systems within its territory”.

TENDERS RECEIVED FOR THE MOWING AND CLEARING OF ROADS ON THE TERRITORY OF THE MUNICIPALITY

Communication is given of a report by Mr. Yves Letellier, Director of Public Works, relating to the tenders received for the mowing and clearing of roads on the territory of the municipality for the year 2023, which is summarized as follows:

9189-9849 Québec Inc. Mowing: \$10,860.32 before taxes

(ML entreprise, Bécancour) Clearing: \$5,252 before taxes

Entreprise MMR Turcotte Inc. Mowing: \$9,200 before taxes

(Princeville) Clearing: \$6,800 before taxes

9253-4015 Québec Inc. Mowing: \$6,410 before taxes (Drummondville) Clearing: \$8,890 before taxes

The lowest bid being compliant, the Director of Public Works recommends awarding the contract to 9253-4015 Inc. at the price submitted.

TENDER RECEIVED FOR ROAD LEVELING

Communication is given of a report by Mr. Yves Letellier, Director of Public Works, regarding a tender received on an invitation to tender for the leveling of roads on the

territory of the municipality for the year 2023 and 2024 due to 250 hours being summarized as follows:

2023	2024
Hourly rate	\$180 before taxes
	\$190 before taxes
J. Noël Francoeur Inc.	\$45 000 before taxes
	\$47 500 before taxes

The only bid received being compliant, the Director of Public Works recommends awarding the contract to J. Noël Francoeur Inc. at the price submitted.

FILING WITH THE MINISTRY OF MUNICIPAL AFFAIRS AND HOUSING OF THE PROGRAM OF WORK PLANNED FOR THE YEARS 2019 TO 2023 AS PART OF THE GAS TAX AND CONTRIBUTION OF QUEBEC (TECQ) PROGRAM FOR INFRASTRUCTURES DRINKING WATER, WASTE WATER AND LOCAL ROADS

Communication is given of a report by Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk-Treasurer, concerning the filing with the Ministry of Municipal Affairs and Housing of the work program planned for the years 2019 to 2023 as part of the Gas tax and Quebec contribution program (TECQ) for drinking water, wastewater and local road infrastructure.

The municipality has taken note of the Guide to the terms and conditions for payment of the government contribution under the Gas Tax Program and the Quebec Contribution (TECQ) for the years 2019 to 2023.

It is unanimously resolved by councilors to approve the report of Mr. Alexandre Côté and the program of work planned for the years 2019 to 2023 within the framework of the Gas Tax Program and the Quebec contribution (TECQ) for drinking water, wastewater and local road infrastructure.

TENDER RECEIVED FOR PAVING WORK ON SEVERAL STREETS AND RANGS OF THE MUNICIPALITY

Communication is given by Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk-Treasurer, concerning a tender received relating to paving repair work in several streets and ranges of the municipality, which can be summarized as follows:



Paving Veilleux
\$19,312 before taxes

It is unanimously resolved by the councilors present to approve the communication from the general manager, to retain the services of Pavage Veilleux concerning the paving work in certain rows and streets of the municipality in the amount of \$19,312 taxes not included.

COMBEQ CONGRESS 2023 APRIL 20, 21 AND 22, 2023

Considering the importance for the municipality of Saint-Félix-de-Kingsey to follow the evolution of the inspection service and that the convention of the Corporation of Municipal Officers in Buildings and Environment of Quebec (COMBEQ), by the diversity of its workshops, is a privileged means for inspectors to establish a network of contacts and learn about the latest developments in urban planning.

It is unanimously resolved by councilors to authorize Inspector Ms. Véronique Auger to participate in the COMBEQ 2023 convention to be held in Rimouski from April 20 to 22, 2023.

And that the registration fees for the congress, in the amount of \$640 plus taxes, be paid by the municipality, as well as the living expenses (accommodation, meals and travel).

ADOPTION OF BY-LAW NUMBER 628 GOVERNING THE DEMOLITION OF BUILDINGS ON THE TERRITORY OF THE MUNICIPALITY

Communication is given of by-law number 628 governing the demolition of buildings on the territory of the municipality.

The municipality has the power, under sections 148.0.1 to 148.0.26 of the Act respecting land use planning and development, to implement and maintain in force a by-law relating to the demolition of buildings.

Whereas the council wishes to govern and control the demolition of buildings on its territory.

The Act respecting land use planning and development was amended in 2017, 2019 but especially in 2021 with regard to the provisions concerning the demolition of buildings and that it is necessary to ensure that the provisions of the said regulation are in accordance with these

changes to the law. An obligation to include provisions regarding buildings with heritage value is also present, and this, by April 1, 2023, i.e. 2 years after the assent of the Act to amend the Act respecting cultural heritage and other legislative provisions (Law No. 69, Article 137).

The applicable adoption procedure was duly followed, a notice of motion for this by-law was given on February 6, 2023, and a public consultation meeting was held on February 24, 2023.

It is unanimously resolved by councilors to adopt by-law number 628 as submitted by the clerk.

APPOINTMENT – DEMOLITION COMMITTEE

The mandate of the members of the demolition committee is one year and is renewable in accordance with article 148.0.3. of the law on land use planning and development.

The committee is composed of three (3) members of the board appointed for a term of one (1) year.

It is proposed by Mr. Simon Lauzière, seconded by Mr. Éric Provencher to appoint the following members to the Demolition Committee for a one-year term from March 1, 2023 to March 1, 2024:

- Mrs. Marie Gauvin, as President
- Mr. Jean-Francois De Plaen
- Mr. Mario Lemire

It is also resolved to appoint Mr. Mayor Sylvain Cormier as a substitute member for a one-year term from March 1, 2023 to March 1, 2024.

HIRING OF THE ASSISTANT COORDINATOR FOR THE DAY CAMP

Communication is given of a report from the human resources committee, relating to the hiring of an assistant coordinator for the summer entertainment service on a temporary basis.

It is unanimously resolved by councilors to approve the report of the human resources committee, and to proceed with the hiring of Mrs. Fanny Desharnais on a temporary basis for the summer season.

REQUEST FOR A RIGHT OF WAY FOR THE GRAND CHALLENGE PIERRE LAVOIE ON THE TERRITORY OF THE MUNICIPALITY

Correspondence received on March 1, 2023 asking the municipality for authorization for the Grand Défi Pierre Lavoie convoy to pass and for the use of a drone.

The cyclist convoy will take the Qc-255 and Qc-243 roads on June 10, 2023, at the end of the afternoon between 4 p.m. and 5 p.m.

It is unanimously resolved by the councilors present, to authorize the passage of a convoy of approximately 1,000 cyclists who will take the road Qc-255 and the Qc-243 on June 10, 2023, and the use of a drone as part of the 1,000 KM Grand Défi Pierre Lavoie.

DEPOSIT – LIST OF CONTRACTS

Filing – List of contracts involving an expenditure of more than \$2,000 with the same contracting party when all of these contracts involve a total expenditure of more than \$25,000 (2023).

ANNUAL RENEWAL WITH PARTNERS 12-18 CENTRE-DU-QUÉBEC

Request for renewal received from the organization Partenaires 12-18 Centre-du-Québec for an amount of \$4,146.80.

It is unanimously resolved by the councilors present, to authorize the renewal of the membership of the municipality with Partners 12-18 and to precede the payment of \$4,146.80 representing \$2.80 per capita 2023.

REPORT OF ELECTED OFFICERS

Mr. Simon Lauzière mentions the impacts on PFAS in Europe and in certain municipalities in Quebec. He also mentions a broken fire truck but that a rental has been made and the situation is under control.

ADJOURNMENT

The meeting adjourned at 9:46 p.m.



SPECIAL MEETING march 27, 2023

In case of disparity between this article in the *Le Félix Journal* and the minutes adopted at the council meeting; the latter will prevail.

Minutes of the special meeting on the budget of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey, held publicly on March 27, 2023, at 8 p.m., in the municipal council chambers, located at 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Mayor Sylvain Cormier chairs this meeting.

The following councilors are present, all forming a quorum:

- Mr. Éric Provencher
councilor seat 1
- Mr. Douglas Beard
councilor seat 2
- Mr. Simon Lauzière
councilor seat 3
- Mrs. Marie Gauvin
councilor seat 4
- Mr. Mario Lemire
councilor seat 5

Mr. Jean-François De Plaen
councilor seat 6

Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk-Treasurer is also present.

SUBSIDY REQUEST FOR THE REGION AND RURALITY FUND – MRC ILLUMINATION OF PUBLIC SPACES.

The council authorizes the Director General to submit a request for financial assistance of \$15,905.61 for the public space lighting project to the FRR and to sign all documents to this effect. (Total project cost of \$30,300 before taxes)

TENDER RECEIVED FOR THE ILLUMINATION OF PUBLIC SPACES PROJECT

Communication is given by Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk-Treasurer, regarding a submission received concerning a call for projects for the lighting of public spaces, which can be summarized as follows:

- Leblanc Illuminations-Canada \$12,365.17 av. taxes
- Oasis lighting \$30,300 av. taxes

It is unanimously resolved by the councilors to approve the communication from Mr. Alexandre Côté and authorize the purchase of the lights at OASIS at the prices subject to the FRR subsidy.

ADJOURNMENT

The meeting was adjourned at 8:07 p.m.

SOLUTION DES JEUX

par Priscilla Dion

Les outils

- 1- Égoïne
- 2- Ciseau à bois
- 3- Équerre
- 4- Rabot
- 5- Drille
- 6- Perceuse
- 7- Truelle
- 8- Lime
- 9- Scie
- 10- Hache
- 11- Meule
- 12- Étau
- 13- Masse
- 14- Clé à molette
- 15- Enclume
- 16- Multimètre
- 17- Pince
- 18- Serre-Joint
- 19- Fer à souder
- 20- Ponceuse
- 21- Queue de rat
- 22- Marteau
- 23- Pied-de-biche
- 24- Tournevis

8	3	5	7	6	2	9	1	4
7	6	9	5	4	1	8	2	3
1	2	4	3	9	8	5	7	6
9	7	1	8	3	5	4	6	2
4	5	2	9	7	6	3	8	1
3	8	6	1	2	4	7	9	5
5	1	3	2	8	7	6	4	9
2	4	8	6	5	9	1	3	7
6	9	7	4	1	3	2	5	8

MARTIN
Champoux
DÉPUTÉ DE DRUMMOND




819 477-3611
Martin.Champoux@parl.gc.ca
martinchampoux.com



Sébastien
SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

819 475-4343
235, rue Heriot, bur. 470
Drummondville (Québec) J2C 6X5
sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca



LE PORC DES ROY
Porc élevé à la ferme



Ferme Lepage
agneau

Transformés à 100% sur place
Produits purement locaux

819-590-0717 68, route 255, Danville

ESPACE DÉTENTE
Wentworth

*Pour tous vos soins en esthétique
et en massothérapie.*

325 Chemin de la Rivière,
Saint-Félix-de-Kingsey,
JOB 2T0

Sur rendez-vous
seulement : 819 679-9960

AFFICHEZ-VOUS!

Espace publicitaire format
« Carte d'affaire » disponible
pour 140\$ annuellement!

CONTACTEZ : info@lefelix.ca



Clinique de Massothérapie
Denise Joyal

68, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) JOB 2T0
Cell.: 819 469-3596

Orthothérapie • Kinésithérapie • Massothérapie

COUTURE GIGI



Gisèle Laroché-Bernier
Couturière
1150 rue Provencher
Saint-Félix-de-Kingsey
JOB 2T0

- Réparations diverses
- Pose fermeture éclair
- Bas de vêtements
- Bas de rideaux
- Racommodage
- Diminution de tailles
- Overlock

giselelaroche@live.ca (819) 848-1016
gigilaroche@hotmail.com



La Petite Chapelle St-Gérard
Concerts intimes
JEAN-GUY BERNIER

936, 9e Rang | jgbernier@9bit.com
St-Félix-de-Kingsey JOB 2T0 | 819-475-2151 - 819-848-2762
www.petitechapellestgerard.ca

Valery Coiffure

1125, Provencher
St-Félix-de-Kingsey QC
JOB 2T0
819 848.2112

Valérie Bélisle prop.
Sur rendez-vous



Clinique Vétérinaire Vétérivi
9215-4590 Qué.Inc



- Médecine
- Chirurgie générale et au laser
- Dentisterie
- Laboratoire
- Radiographie numérique et dentaire

Dre Viviane Glaude • Dre Jasmine Ramos
RICHMOND: 819-826-3627
Médecin Vétérinaire
Clinique de petits animaux seulement

www.veterivi.com
Clinique Vétérinaire Vétérivi

LA BA
RESTO - CANTINE

PIZZAS • POUTINES
POULET FRIT • BAR LAITIER

JULIE BOUCHARD • VICKY ARSENEAULT
Propriétaires

6072, Principale, St-Félix de Kingsey, Qc J0B 2T0 • **819 848-1444**

JARDINS CHANT DE VIE

Kiosque à la ferme
Paniers de légumes
Produits transformés

Ferme maraîchère éco-responsable

225 rang 2 Saint-Félix-de-Kingsey
819-826-1324
www.jardinschantdevie.com

Tout **Frais** dans le bec

Service traiteur
Plats cuisinés

6125, rue Principale
Saint-Félix-de-Kingsey
(Qc) J0B 2T0

819 848-1717
Suivez-nous sur Facebook

Ferme **LE PAYSAN GOURMAND**

Bœuf • Légumes • Porc

44 Chemin des Domaines, Saint-Félix-de-Kingsey, QC
Rosemarie Allen: 819-470-8051 Jacob Morin: 819-470-8844
lepaysangourmand@outlook.com
www.LePaysanGourmand.com

AFFICHEZ-VOUS!

Espace publicitaire format
« Carte d'affaire » disponible
pour 140\$ annuellement!

CONTACTEZ : **info@lefelix.ca**

LES DEUX L
PRODUITS DE LA FERME

- Boutique à la ferme visite de la ferme.
- Viande d'agneau, porc et bœuf *Highland* vendu surgelé et emballé sous vide.
- Oeufs... *et plus encore!*

931, rang 9, Saint-Félix-de-Kingsey J0B 2T0
Sur rendez-vous **819 848-2552**

Annie Pageau
designer d'intérieurs
OPTINOV DESIGN INC.

PLANS
DÉCORATION
DESIGN DE MOBILIER
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
résidentiel et commercial

819-478-0877 annie.pageau@optinov.com

Marché Richelieu Complice de votre quotidien
Épicerie St-Félix 2020

Produits Maison - Boucherie
Loteries - Bières et vin
Microbrasserie - Fumoir

Bruno St-Onge & Mélissa Letellier
propriétaires

6100, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey
819 848-2311

CONSEIL

UNITÉ FRATERNITÉ CHARITÉ PATRIOTISME **GRAND CHEVALIER**

Mario Benoit
7619 Tél.: 819 474-5572

CHEVALIERS DE COLOMB
Saint-Félix-de-Kingsey

AFFICHEZ-VOUS!

Espace publicitaire format
« Carte d'affaire » disponible
pour 140\$ annuellement!

CONTACTEZ : **info@lefelix.ca**

TRANSPORT DOUGLAS BEARD

Local/long distance livestock-hay-machinery

Local/Longue Distance Animaux-Foin-Machinerie

689 Rang 6

SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY 819 848-2932



Transport
Yannik Mailhot inc.

Yannik Mailhot
président

yfz24@hotmail.com

819 473-1990

1263, rue de l'Église Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) JOB 2T0

Les Excavations Jacquylaine inc.

Jacques Mailhot

Propriétaire

960 rang 9

St-Félix-De-Kingsey PQ JOB 2T0

Tél: 819-848-2418

Cell: 819-475-5575

RBQ 8103-0330-05



Transport, terre
terre tamiser
gravier, pierre, ect...

Massothérapie Jess'K'

Massothérapeute Jessica Verly

Thérapeutique (vibro masseur)

Réflexologie

Suédois

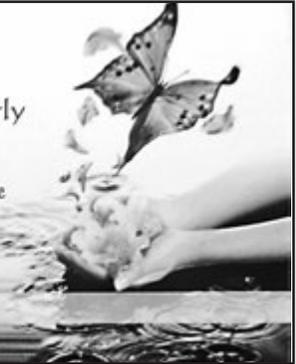
Shiatsu

Pierre Chaude

1125 route 243 st-félix de kingsey

819-848-1247

Messenger: Jess-Ashley Verly



CONSTRUCTION
LUC PLANTE
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
819 816-2438

RBQ 56487796-01

Camille Laberge

Travailleuse de rang ACFA • Travailleuse sociale

Centre-du-Québec



450 768-6995

camillelaberge@acfareseaux.qc.ca

Travailleuse de rang ACFA Centre-du-Québec

PATIO & TERRASSE

2000

FABRICANT

- Rampes d'aluminium
- Solariums 3 Saisons
- Auvents décoratifs
- Clôtures décoratives

477-6512

477-3756

1345, Boul. Foucault
St-Charles-de-Drummond Qc. J2C 1B2

patio2000@cgocable.ca



GARAGE
LAFRANCE INC.

Entretien mécanique • Vente, installation et alignement de
pneus • Traitement anti-rouille • Transports de véhicule

1215, route 255, Saint-Félix-de-Kingsey (QC) JOB 2T0

Bureau : **819 848-2704** Cellulaire : **819 475-7922**

danylafrance82@gmail.com

AFFICHEZ-VOUS!

Espace publicitaire format
« Carte d'affaire » disponible
pour 140\$ annuellement!

CONTACTEZ : **info@lefelix.ca**

LOCATION RICHMOND INC.

(OUTILS-TOOLS)

Location remorque
Remplissage de propane
Livraison

363 Craig, Richmond,
Québec, JOB 2H0

location-richmond@hotmail.com

819 644-0080



M^e Olivier Abinader, notaire exerçant à Sherbrooke et dans les environs et pratiquant entre autres, dans les domaines suivants :

- Droit immobilier (achat/vente, promesse d'achat, quittance, etc.);
- Testament, mandat en prévision de l'incapacité, procuration;
- Droit corporatif (constitution, organisation, mise à jour de livres, convention entre actionnaires, etc.);
- Convention entre conjoint de fait (convention d'union libre) et contrat de mariage.

M^e Abinader offre de se déplacer à votre domicile.

M^e Olivier Abinader
notaire et conseiller juridique

Tél. : 819 300-2777
Télec. : 819 300-2777
Courriel : o.abinader@notarius.net

M^e Olivier Abinader, notaire et conseiller juridique
2424, rue King Ouest, bureau 120
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8

AFFICHEZ-VOUS!

Espace publicitaire format « Quart de page »
disponible pour 260\$ annuellement!

CONTACTEZ : info@lefelix.ca

- Champ d'épuration
- Certifié Écoflo, Bionest, Enviro Septic, Hydro-Kynetic
- Excavation
- Broyeur (asphalte/béton)
- Routes et canalisation
- Nivellement au laser
- Structure d'ouvrage génie civil
- Terre végétale brune et noire tamisée
- Drainage au laser
- Sable, gravier
- Débroussailleuse

EXCAVATION



J. NOËL FRANCOEUR INC.

RBQ : 8108737119

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

6169, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) J0B 2T0

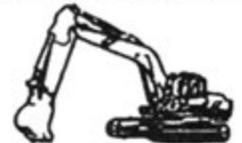
courriel : info@excavationjnf.com

TÉLÉPHONE
819 848-2923

CELLULAIRE
819 388-1555

TÉLÉCOPIEUR
819 848-2829

WWW.EXCAVATIONJNF.COM



Encourager l'économie locale c'est Profitable pour tous.

BMR

QUINCAILLERIE | MATÉRIAUX
CENTRE PEINTURE | PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ | SAISONNIER
AGRICOLE | ACÉRIQUE

1192, Route 243, St-Félix-de-Kingsey
819 848-2991

Sonic

ESSENCE | DIESEL | PROPANE | DÉPANNEUR

VIVACO
GROUPE
COOPÉRATIF

PROMOTIONS
DYNAMIQUES

VARIÉTÉ DE
PRODUITS

PROGRAMME
DE FIDÉLITÉ

AVANTAGES
COOPÉRATIFS

RISTOURNE
ANNUELLE

CLUB FADOQ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY



Pour s'informer :

www.fadoq.ca/centre-du-quebec sous À propos ou

www.saintfelixdekingsey.ca sous Autres services et OBNL

Pour acheter sa carte de membre : 819 848-2089

Palettes de manutention
Caisse d'Emballage
Bois de dimension



PALETTES
ET CAISSES



1180, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) J0B 2T0
Tél.: 819 848-2521
Courriel : info@lcn-pal.com
www.lcn-pal.com



Giguère & Morin

Composantes de bois franc

1175, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Québec)
Canada J0B 2T0

Tél.: 819 848-2525 Téléc.: 819 848-2617
Courriel: info@gigueremorin.com
Internet: www.gigueremorin.com

À votre service depuis 1976



1250, rue Lafond, Saint-Félix-de-Kingsey, Qc, J0B 2T0

819-848-2261

Excavation de tout genre

Démolition de bâtiment

Terre, sable, gravier, pierre

Champ d'épuration

Transport en vrac

Aménagement de Cannebergière

Drainage

Fosse septique

Terrassement

Travaux au laser

Défrichage

R.B.Q : 2420-2011-70



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : 819 848-2321 • Téléc. : 819 848-2202

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

Site internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h

Maire

Sylvain Cormier

Conseillers - conseillère

Éric Provencher

Douglas Beard

Simon Lauzière

Marie Gauvin

Mario Lemire

Jean-François De Plaen

*** Urgences : 911 ***

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Nous sommes les experts de l'hyperlocal
Annoncez
dans les journaux communautaires!



Joignez-vous à un professionnel!

**OFFERT GRATUITEMENT:
OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE
DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

CHAMPS DE COMPÉTENCES

Résidentiel, ferme, terre agricole,
immeuble à revenu, commercial et plus

Cell.: 819 314-2019

yvon@yvonforcier.com

visitez mes propriétés

www.yvonforcier.com

Yvon Forcier

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA



Groupe Sutton Alliance inc.
AGENCE IMMOBILIÈRE
819 477-2333

114, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc) J2C 4G8
www.suttonquebec.com



Offre acceptée

1201, rue Perreault, Saint-Félix-de-Kingsey
284 000 \$.



NOUVEAUTÉ

765, Rang 7 Saint-Félix-de-Kingsey
289 000 \$



Offre acceptée

1230, rue Lafond Saint-Félix-de-Kingsey
344 000 \$



Domaine 100 acres

66A Route 243 Saint-Félix-de-Kingsey
3 200 000 \$



Garage atelier 38 x 62

779, 7^e Rang Saint-Félix-de-Kingsey
545 000 \$



VENDUE

1115, Chemin Hemming, Drummondville

18 ans d'expérience en transactions immobilières

Mai 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 	2 Conseil municipal 20h à la salle Desjardins 	3 	4 	5 Pleine lune 	6 Consultation publique cour d'école 10h
7 Messe à 10h30 à Saint-Joachim	8 	9 	10 	11 	12 AGA FADOQ 17H30 AU CEC 	13
14 <i>Fête des mères</i> Messe à 10h30 à Saint-Joachim	15 	16	17 	18 	19 Nouvelle lune 	20
21 Messe à 11h à Saint-Félix-de-Kingsey	22 FERMÉS BUREAUX MUNICIPAUX ET BIBLIOTHÈQUE	23 GROS REBUTS 	24 AGA AFÉAS 15h FERME LES DEUX L 	25 	26 	27
28 Messe à 11h à Saint-Félix-de-Kingsey	29 	30 	31	22 mai Journée nationale des patriotes 		



Messe à 11h
les 3^e, 4^e et 5^e dimanches
à Saint-Félix-de-Kingsey



Cartes et jeux de la
19h à 22h
Salle Desjardins



9h30 à 10h30
Centre Eugène-Caillé

** En cas de doute, ou de disparité entre le Félix et le calendrier de la municipalité, ce dernier demeure la bonne référence. Merci.*

HEURES D'OUVERTURE

CONSULTEZ
LE CALENDRIER

Bureau de poste 819 848-2529

Lundi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Mardi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Mercredi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Jeudi 9h à 12h30 / 14h45 à 18h00
Vendredi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45

Bibliothèque 819 848-1400

Lundi 13h30 à 16h45
Mardi 18h30 à 20h
Mercredi 14h30 à 18h30
Jeudi FERMÉ
Samedi 9h à 12h

DATES À RETENIR

- 6 CONSULTATION PUBLIQUE
- 21 DIMANCHE À LA FERME Paysan Gourmand de 10h à 15h.

Joyeuse fête des mères

**Comité Partage
de Saint-Félix-de-Kingsey**

**Besoin d'aide alimentaire ?
Composez le 819 848-2530**

